En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.
Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVI — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 15 NOVEMBRE 1944 — No 52

Nouvelles de L'Association

M. J.-O. Pilon

Nous félicitons M. J.-O. Pilon d'avoir été élu président de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton.

Ecoles

Le mercredi, 8 novembre, le cercle des normaliennes catholiques de langue française se réunissait à l'Ecole du Sacré-Coeur, où la Rév. Soeur Aimée-du-Divin-Coeur, de l'Assomption, leur donna un cours de pédagogie française sur l'enseignement de la grammaire, de la dictée et de l'analyse.

L'Avant-Garde de l'Ecole St-Aubin de Chauvin est à l'oeuvre et a tenu une séance intéressante, le 25 octobre.

Nous remercions M. l'Inspecteur J. Sylvestre d'avoir apporté à Bonnyville les prix de français de Bonnyville, La Corey et Lac Froid, et M. Edgar Landry, ceux de Fort Kent.

Terres

A Bonnyville, M. Raoul Lapointe a acheté la ferme de M. Jules Olivier, et M. J.-M. Fontaine, de St-Paul, a acheté une terre de Mme J.-O. Binette.

Le R.P. P.-E. Breton, O.M.I., président du Comité de la Radio de l'A.C.F. A., a tenu récemment plusieurs assemblées.

* * *

Une guerre d'idées se livre en Europe

Montréal. — Dans une causerie prononcée au Cercle universitaire, à Montréal, M. Philippe Mottu, licencié ès sciences politiques de l'Université de Lausanne, et juriste à la division des Affaires étrangères de Berne, a fait un brillant exposé de ce qui se passe "des deux côtés de la barrière en Europe".

Le conférencier parlait en excellente connaissance de cause, puisque, depuis le commencement de la guerre, il a pu parcourir presque entièrement l'Europe alliée.

Dans une pensée d'ordre général, M. Mottu déclare qu'"une guerre des idées se poursuit en Europe derrière les armées et souvent même quand celles-ci ont été victorieuses". Cette guerre, ajoute-t-il, met aux prises les forces spirituelles, morales et chrétiennes, d'une part, et, de l'autre, les forces matérialistes, représentées surtout par le marxisme, le communisme."

Le conférencier révèle ensuite que le problème du logement dans toute l'Europe semble des plus alarmants à l'approche de l'hiver; on prévoit qu'en l'occurence, de 12 à 15 millions d'individus ne pourront se trouver un toit. Il ajoute que la Norvège sera entièrement privée de charbon.

Pour un Etat juif en Palestine

Londres. — Une nouvelle organisation pour promouvoir la transformation de la Palestine en un Etat juif se gouvernant soi-même et avec un statut de Dominion, a été formée sous la présidence du bien connu lord Strabolgi.

L'organisation portera le nom de "La ligue du Dominion juif de la Palestine".

Godbout s'inquiète de l'état de santé de T.-D. Bouchard

Québec. — Le chef de l'Opposition, M. Adélard Godbout, a déclaré que "si le sénateur T.-D. Bouchard a réellement dit à Toronto qu'une partie de l'Eglise catholique projette de jeter tous les protestants hors de Québec, nous devons le prendre en pitié et lui souhaiter charitablement de revenir à la santé."

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

M. Henri Lapointe, Saint-Edouard, Alta.

M. Etienne Caouette, Legal, Alta.

Mme Eliza Guilbault, Sainte-Lina, Alta.

M. X. Poissant, Edmonton, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

L'union morale doit exister entre tous les groupements canadiens-français

A son dernier congrès, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Québec a réélu M. Rodolphe Laplante comme président. M. Laplante est bien connu en Alberta.

Au banquet qui termina le congrès, M. Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval et président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, a été le principal orateur. Il s'est dit heureux de la coopération que la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Québec apporte toujours au Comité de la Survivance. Cette collaboration a été manifestée dans la souscription en faveur de la presse acadienne et lors du lancement de la Semaine de Fierté nationale; cette dernière, une initiative de la Saint-Jean-Baptiste de Québec.

M. Pouliot dit qu'il importe de propager chez nous une mystique de la patrie; cette mystique doit reposer sur une base postive. Les peuples grands et forts se sont toujours appuyés sur l'histoire. Il ne faut certes pas se cantonner dans le passé. L'histoire doit nous fournir des leçons et non des visions; elle nous sert à faire le point entre le passé et le présent.

Les Canadiens français de Québec doivent s'intéresser au sort de tous leurs compatriotes, car pour nos frères éloignés nous représentons le coeur de la vie française. Il nous faut éviter les erreurs qui peuvent être coûteuses pour nos frères des autres provinces, spécialement dans nos déclarations.

Le président du Comité de la Survivance lance l'idée d'une campagne ayant pour but surtout d'améliorer notre parler, dit-il; on entend dans le tramway certaines conversations et on se demande s'il n'y a pas danger d'orientation vers le patois. M. Pouliot rend ici hommage au travail que M. Maurice Hébert poursuit en faveur de la phonétique dans les écoles.

L'orateur parle de notre communauté d'intérêts avec nos frères de l'extérieur. Ces gens considèrent que nous devons leur apporter un réconfort, un soutien moral plus encore que financier. Il ne faut pas craindre de donner notre temps, notre santé, notre argent pour aider nos frères des autres provinces. C'est ce qui a été fait l'an dernier pour la presse acadienne. Nous aurons l'occasion de recommencer l'an prochain dans un autre domaine. Notre patriotisme a été trop souvent purement verbal. C'est vers nous que de partout l'on se tourne. Il faut l'union morale entre tous les groupements canadiens-français. C'est de plus en plus le résultat que veut obtenir le Comité de la Survivance.

M. Pouliot donne alors une synthèse de la vie française chez nos compatriotes en Amérique: en Ontario où vivent 375,000 des nôtres; au Manitoba, où ils sont 50,000; en Colombie, où ils sont 20,000; en Saskatchewan, où ils sont 53,000; en Alberta où ils vivent 45,000; chez les Acadiens: 50,000; en Nouvelle-Ecosse, 165,000 au Nouveau-Brunswick, 15,000 dans l'Ile du Prince-Edouard; aux Etats-Unis où les nôtres sont plus d'un million repartis dans six états.

M. Rodolphe Laplante remercie M. Pouliot et rend hommage au Père Auclair mort au cours de cette année dans l'Ouest. Au sujet de notre parler, il dit que pour trop de gens la langue française est un habit du dimanche que l'on remise le lundi. Il fait sienne la parole de monseigneur Béliveau à savoir que "si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre".

OBSERVATOIRE

La campagne qui s'annonce

Les conservateurs d'Edmonton viennent de choisir comme l'un de leurs candidats aux prochaines élections fédérales un certain M. Burrows. Que les conservateurs courent leur chance, nous n'avons rien à dire à cela. Mais ce que nous ne laisserons passer sous silence, c'est la façon dont le candidat choisi a entrepris de mener sa campagne. Dès son discours d'acceptation, M. Burrows s'est attaqué à l'élément canadien-français; et, paraît-il, (au dire de personnes renseignées), le candidat conservateur s'apprêterait, l'occasion venue, à attaquer l'élément catholique comme tel. Si c'est là le genre de lutte qu'il entend mener, nous sommes prêts à relever son défi.

M. Burrows (et cela dépeint bien notre homme), a pris soin de calculer lui-même, à même les listes de victimes de guerre, la part des Canadiens français. Des statistiques officielles nous inspireraient plus de confiance que les jongleries du candidat conservateur.

Québec n'aurait fourni que 22 pour cent de ses hommes d'âge militaire; tandis que les autres provinces auraient une proportion d'enrôlement de 35 à 40 pour cent. Notons toutefois que ces chiffres ne donnent pas justice à l'élément français. Il faudrait tenir compte de tous les Canadiens français des autres provinces, et de ceux qui font partie de régiments anglais, ainsi que des régions de Québec qui sont rattachées à l'Ontario et aux Maritimes.

Mais il est d'autres statistiques plus frappantes, et que le candidat conservateur ne s'est pas donné la peine de relever. C'est celles qui nous montrent la part faite aux Canadiens français dans le fonctionnarisme. Un relevé fait il n'y a pas très longtemps, montrait que les Canadiens français (qui sont pourtant le tiers de la population) ne détenaient que 11 pour cent des fonctions importantes à Ottawa. Veut-on un exemple criant de la façon dont on nous traite? D'après la revue "Seaports", qui traite du domaine maritime, sur 102 hauts fonctionnaires, on ne trouvait que 4 Canadiens français. Et nous pourrions multiplier les exemples.

On nous répond comme excuse que nous n'avons pas les compétences. Serait-il vrai que les Canadiens français n'auraient d'autres compétences que celle de chair à canon? Et que dire de la façon dont on entend la liberté et la démocratie en Canada? Peut-on être surpris si les Canadiens français ne sont pas pressés d'aller se faire tuer pour défendre la liberté outre-mer, lorsque chez eux ils sont traités en étrangers et qu'on leur sert la liberté au compte-goutte.

Le candidat conservateur Burrows fera bien de reviser ses statistiques et sa plate-forme politique. S'il veut mener sa campagne à même les préjugés de race et de religion, il aura sûrement une surprise le jour de l'élection.

P.-E. B.



Le major J.-H. Tremblay, d'Edmonton, qui vient d'être promu lieutenant-colonel. Il est actuellement à Paris.

Crise actuelle et avenir du Canada

Commentant la crise actuelle provoquée par les conscriptionnistes, le ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent, a déclaré à Québec que M. Ralston est un Canadien honnête et sincère, mais qu'entre gens honnêtes et sincères, il peut y avoir des divergences d'opinions. Le Canada est formé de deux éléments de race et de religion différentes et il faut trouver des solutions acceptables aux deux éléments. A son retour d'outre-mer, M. Ralston a réclamé la conscription et il a cru que sa conscience ne lui permettait pas de prendre d'autre attitude. Cependant, si le gouvernement avait adopté des mesures coercitives, une partie de la population serait restée sous l'impression qu'elle avait été trahie. Par notre part dans le présent conflit, nous prenons rang immédiatement après les grandes puissances.

Il est futile de croire que nous pourrions jouer notre rôle dans la préparation de la paix future, faire marcher notre pays vers de grandes destinées, si l'unité canadienne était détruite.

L'Armée canadienne serait de nouveau réunie selon les plans de McNaughton

Ottawa. — Les observateurs politiques à Ottawa croient que le général McNaughton réunira l'armée canadienne en une seule formation de quatre divisions. Les deux divisions qui combattent en Italie seraient peu à peu amenées sur le front de l'Ouest.

L'armée serait consolidée en quatre divisions, la cinquième servant de renforts aux quatre autres, en plus des 90,000 hommes disponibles comme renforts en Grande-Bretagne.

Telles sont les mesures que, suivant les observateurs politiques, le général McNaughton prendrait pour réorganiser l'armée canadienne selon sa conception personnelle qui s'opposait à celle de l'ancien ministre Ralston. Ces mesures auraient également pour but d'utiliser tous les membres de l'armée active qui ne servent pas actuellement comme des combattants et que le général McNaughton considérerait comme "u ngaspillage de soldats". Enfin, cette consolidation de l'armée grouperait les effectifs en quatre divisions, au lieu de continuer l'application d'un plan trop ambitieux qui a augmenté les cadres de l'armée sans tenir assez compte des autres besoins en hommes qu'éprouvait la nation.

Le résultat général de cette politique que les observateurs prêtent au général McNaughton, serait d'écarter définitivement la nécessité de la conscription. Il semble maintenant évident à tout le monde que le gouvernement King est déterminé à ne pas envoyer de force outre-mer les recrues de la loi de mobilisation.

Si cette consolidation s'effectue, comme on le prétend parmi les observateurs, le général McNaughton réalisera le rêve qu'il entretenait comme commandant en chef de l'armée canadienne.

Les Canadiens se rappellent qu'à cette époque, il s'est opposé jusqu'au bout au démembrement de son armée dont une partie fut envoyée en Afrique pour servir plus tard en Sicile et en Italie, tandis que l'autre partie devait rester en Grande-Bretagne pour participer ensuite à l'invasion de la France.

Comme le Parlement doit se réunir le 31 janvier pour la session, le général McNaughton a trois mois à sa disposition pour réaliser sa politique avec l'appui énergique du premier ministre King.

Dans ce délai, le nouveau ministre doit trouver une solution aux problèmes de l'armée outre-mer, dissiper les incertitudes entretenues plus ou moins volontairement sur la situation des renforts et déterminer l'utilisation que l'on doit faire des quelque 78,000 recrues de la loi de mobilisation.

En ce qui concerne les renforts, un haut officiel a déclaré qu'il y avait encore 90,000 hommes disponibles en Grande-Bretagne comme renforts pour les troupes au combat.

Une hausse du taux de la natalité

Le taux des naissances au Canada accuse une nouvelle augmentation en 1943, d'après une compilation provisoire du Bureau Fédéral de la Statistique. En 1943 le taux est de 24.0 par 1,000 habitants comparativement à 23.4 l'année précédente. L'augmentation depuis le déclenchement des hostilités, alors que le taux était de 20.4 par 1,000 habitants, est de 3.6 points. Dans toutes les provinces la natalité est plus élevée qu'en 1939.

La Nouvelle-Ecosse est la seule province dont le taux des naissances en 1943 est inférieur à ce qu'il avait été en 1942 et, dans ce cas, le déclin est de peu d'importance. Les taux sont les suivants par province (taux de 1942 entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 23.8 (23.7); Québec, 28.6 (28.0); Ontario, 20.6 (20.1); Manitoba, 22.6; Saskatchewan, 22.0 (21.4); Alberta, 24.3 (23.6); Colombie Britannique, 20.9 (19.3); Nouvelle-Ecosse, 25.3 (25.9); Nouveau-Brunswick, 28.3 (27.3).

La vie catholique dans l'Autriche

Stockholm. — On mande d'Autriche que la vie catholique en ce pays continue d'être intensive en dépit et même à cause de la persécution nazie. Les cas d'apostasie tels que ceux que l'on enregistra au début du régime nazi, ont virtuellement disparu et leur nombre est plus que balancé par celui des baptêmes, de sorte que le nombre total des fidèles augmente constamment.

L'hon. M. King a affirmé la nécessité de maintenir l'enrôlement volontaire

Session fédérale le 22 novembre

Le premier ministre Mackenzie King a convoqué les députés à la Chambre des Communes pour le 22 novembre. La session, ajournée le 15 août, ne devait reprendre que le 31 janvier 1945. Mais les événements survenus au sujet de la conscription pour service outre-mer ont poussé le premier ministre à réunir immédiatement les députés. D'après les dépêches d'Ottawa, ceux-ci seront appelés à donner au gouvernement un vote de confiance sur la politique du volontariat. On dit que M. King est décidé à défendre cette politique et qu'il demandera à tous les députés de son parti de l'appuyer. Advenant une défaite à la Chambre, il ferait un appel au peuple, et nous aurions des élections générales à brève échéance.

Les libéraux ont actuellement 161 députés à la Chambre des Communes, et les autres partis réunis 73. Onze sièges sont vacants.

L'attitude du colonel Ralston et l'avis du général McNaughton

"Du point de vue strictement militaire, il saute aux yeux qu'il est préférable d'envoyer des renforts volontaires à une armée de volontaires."

Dans son dernier discours radiophonique à la nation, le premier ministre a fait une étude de la crise qui a provoqué la démission du ministre de la Défense, le colonel Ralston. Il a affirmé sa confiance que l'enrôlement volontaire fournira à nos armées d'outre-mer les renforts dont elles ont besoin.

Nous donnons ici quelques-uns des principaux passages du discours du premier ministre.

"J'appuie sur la question des renforts, parce qu'aucune autre n'a plus d'importance pour nos troupes de combat. Le gouvernement est parfaitement au courant de l'inquiétude du public à ce sujet.

Qu'on me permette de commencer par montrer cette question sous son vrai jour en fonction de l'effort total de guerre du Canada. Depuis 1939, près de 1,000,000 d'hommes ont servi dans les trois armées du Canada. Leurs effectifs actuels se chiffrent par environ trois quarts de million. A part 68,000, tous se sont enrôlés volontairement. C'est là un résultat extraordinaire pour une levée de troupes au sein d'une population qui ne compte pas 12,000,000, surtout si l'on tient compte de la main-d'oeuvre requise pour la production de guerre et les services essentiels de la vie civile.

La question des renforts ne pose de problème que pour une des trois armes. Elle n'en pose ni pour la marine ni pour l'aviation. La marine, avec 85,000 hommes en service, a atteint la limite de ses besoins. L'aviation, qui compte 190,000 hommes dans ses cadres, a dépassé le nombre de ses effectifs nécessaires. Il y a là pour nous un motif de légitime satisfaction. L'explication réside en ce que les pertes subies par l'aviation, si lourdes soient-elles, sont beaucoup plus légères qu'on ne s'y attendait."

Après avoir parlé de l'efficacité de l'entraînement à nos soldats, des pertes subies par nos armées, M. King a abordé le problème des renforts qu'il faut envoyer à notre infanterie. Plusieurs demandent de prendre ces renforts parmi les recrues encore au Canada.

"Pour beaucoup, ce serait là plus logique solution de ce problème. Toutefois une telle décision irait à l'encontre de la ligne de conduite qui consiste à recruter notre armée outre-mer, exclusivement si possible, par le volontariat. Le recrutement de nos forces d'outre-mer par le volontariat a donné de magnifiques résultats durant 5 ans de guerre. Etant donné que nous avons commencé à les constituer ainsi, nous avons toujours cru qu'elles feraient meilleure figure et que le pays serait plus uni, si nous continuions à attendre nos renforts du volontariat, aussi longtemps qu'il sera efficace.

Le colonel Ralston doutait fort que nous puissions obtenir par ce système ces renforts qu'il nous faudra d'ici quelques mois. Il était donc d'avis qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre qu'à recommander l'envoi des recrues outre-mer à titre de renforts. Pour accepter cette recommandation, le gouvernement aurait été contraint de reconnaître qu'il ne lui restait qu'à recourir à la conscription pour le service outre-mer. Inutile de souligner la gravité de la décision que le gouvernement aurait dû prendre alors. Pendant des jours de délibérations pleins d'anxiété, nous avons examiné toutes les solutions possibles.

Quand j'ai compris que, si le cabinet n'acceptait pas la recommandation formulée par le colonel Ralston, sa démis-

(suite à la page 8)

Belle promotion au Major Tremblay

Nous venons d'apprendre que notre compatriote, M. J.-H. Tremblay, a été promu outre-mer lieutenant-colonel.

Le lieutenant-colonel Tremblay est bien connu en Alberta. Pendant plusieurs années, il a pris une large part à notre vie et à toutes nos oeuvres.

Après ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il entrait au Ministère fédéral de l'Agriculture. En 1930, grâce aux soins de l'A.C.F.A., dont il a été vice-président, il était nommé agronome bilingue en Alberta et mettait ses connaissances au service des nôtres. Six ans plus tard, à la mort de M. L.-A. Giroux, il se présentait comme candidat libéral dans Grouard dont il fut le député provincial jusqu'aux dernières élections, au mois d'août 1944.

Au commencement de septembre 1939, M. Tremblay s'enrôlait dans le 49e régiment d'Edmonton, comme sous-lieutenant. Il était le premier député canadien à s'inscrire dans l'armée. En décembre de la même année, il quittait Edmonton pour l'Angleterre. Après avoir été en charge des Services auxiliaires de la première Division canadienne, il suivit, au printemps de 1942, des cours d'officier d'état-major au Brasenose College, à l'université d'Oxford. De nouveau, en 1943, pendant plusieurs mois, il suivait d'autres cours qui le préparaient à prendre part à l'administration des affaires civiles en pays libérés. Il se spécialisait en agriculture et en pêcheries. La même année, il était promu Major au quartier général anglais, puis nommé au Gouvernement militaire allié des Territoires occupés. Au mois de septembre, il était transféré à Paris où il vient d'être promu lieutenant-colonel. Il est le seul Canadien attaché à la Mission française des quartiers généraux du Commandement suprême allié. Il représente les Alliés auprès des Ministères français de l'Agriculture et de la marine marchande.

Un fils adoptif du lieutenant-colonel Tremblay, Bernard, s'est enrôlé volontairement au printemps de 1942, et il est actuellement à Debert, N. E.

Nous offrons au lieutenant-colonel Tremblay et à Madame (née Jeanne Juneau) nos plus vives félicitations.

Vol au tombeau de Napoléon

Paris. — La police enquête sur le vol d'une couronne d'or et d'argent qui, pendant 70 ans, demeura sur le tombeau de Napoléon. La couronne, pesant trois livres, fut volée il y a une semaine et les autorités croient qu'au moins trois personnes sont impliquées dans cette affaire.

Funérailles du père de la Reine

Londres. — Le roi et la reine ont assisté aux funérailles du père de celle-ci, le comte de Strathmore, au château de Glamis, en Ecosse. La cérémonie funèbre s'est déroulée en la chapelle privée du château et le corps a été inhumé dans un cimetière à trois quarts de mille de là.

Franco fait une importante déclaration sur la situation générale de son pays

Madrid. — Le généralissime Francisco Franco a déclaré dans une entrevue exclusive que l'Espagne n'avait jamais été fasciste ou nazie et n'avait jamais eu d'alliance secrète ou autre avec les puissances de l'Axe. Il a lancé un appel en faveur de ce qu'il a appelé la justice et la compréhension pour l'Espagne dans ses relations avec le reste du monde.

Concernant la présence de la division bleue d'Espagne sur le front russe, Franco a dit ceci: "Ceci ne renfermait aucune idée de conquête ou d'antipathie contre un pays quelconque, mais plutôt une attitude anti-communiste bien définie en accord avec les traditions des légions étrangères. Lorsque le gouvernement espagnol apprit que la présence de ces volontaires pouvait affecter nos relations avec les pays alliés amis, il a pris les mesures pour assurer le retour de ces volontaires en Espagne".

Parlant ensuite de la situation interne en Espagne, le général Franco a déclaré que le pays entrait maintenant dans une période de pacification. "Une guerre civile, dit-il, est difficile à régler. Elle entraîne inévitablement à sa suite l'existence d'autres pays... Oubliant les rancoeurs de la lutte, nous avons invité au pays tous ceux qui manifestaient l'intention de ce faire et le nombre de ceux qui ont accepté notre invitation est innombrable. Il faut espérer que d'autres apcrteotnmnpsE'negaeetaq que d'autres accepteront de revenir ici jouer un rôle utile et productif".

Comme preuve de son assertion à l'effet que l'Espagne n'avait pas été alliée aux puissances de l'Axe, le général Franco rappela l'époque de la capitulation de la France en 1940. "A ce moment, dit-il, un seul pays, la Grande-Bretagne, était en guerre avec les puissances de l'Axe et les Etats-Unis n'étaient pas encore entrés dans le conflit. Si les accusations concernant notre prétendue alliance avec les pays de l'Axe étaient fondées, c'eût été pour l'Espagne un moment propice de prendre les armes contre les Alliés".

Le général Franco, parla ensuite des institutions politiques actuelles de l'Espagne: "Des formes de gouvernement qui paraissent modérées même lorsqu'elles sont dirigées par des hommes de modération ne servent ici en Espagne qu'à produire des actes de violence qui détruisent justement ces formes de gouvernement et leurs chefs. De là la nécessité de renforcir l'autorité du gouvernement".

Pour le général Franco, la censure des nouvelles en provenance d'Espagne n'est pas aussi sévère qu'on le prétend en certains milieux. "Il est d'usage pour chaque pays d'imposer certaines responsabilités à ceux qui de son territoire informent le monde à son sujet. L'Espagne n'est pas tne exception à cette règle, tout en conservant un maximum de tolérance". Il a dit aussi que le temps pour la restauration de la monarchie n'était pas encore venu, mais il a laissé entendre que cela pourrait bien se produire après la guerre.

M. Pilon a été élu président

A son assemblée tenue à la fin de la semaine dernière, la Commission des Ecoles séparées a choisi M. J.-O. Pilon comme président pour l'année 1945. Il succède à M. F.-J. Killeen qui devient vice-président.

La Commission a aussi nommé les membres de ses différents Comités. Ce sont: au Comité des Finances MM. Killeen, J. O'Hara et J.-A. Gallant; au Comité de la Construction MM. O'Hara, Thomas Malone et A.-J. Crowe; au Comité des Fournitures: MM. Malone, Killeen et W.-J. Wilde; au Comité d'Administration: MM. Wilde, Gallant et Crowe.

M. Gallant continuera de représenter la Commission au Bureau local de la Santé.

A M. Pilon et M. Gallant nous offrons nos sincères félicitations.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 15 NOVEMBRE, 1944

M. l'abbé Arthur Maheux et le manuel unique

Dans un article publié ici même, le 25 octobre, nous avons commenté certaines idées relatives au projet d'un manuel unique d'histoire du Canada pour toutes les provinces. Nous affirmions, sur la foi d'une dépêche, qu'un "grand pèlerin de la bonne entente" avait parlé à Toronto en faveur de ce projet. L'expression, pleine de haute admiration et de respect, que nous avons employée pour désigner le conférencier en voyage à Toronto, a été pour M. l'abbé Arthur Maheux comme un miroir trop fidèle.

Il écrit au directeur de la **Survivance**

Québec, le 6 novembre 1944.

Révérend Père Directeur
de **La Survivance,**
Edmonton,
Alberta.

Révérend Père,

La Survivance, du 25 octobre, publie un article de rédaction intitulé **Encore le manuel unique.**

Vous faites allusion à quelqu'un de bien déterminé quand vous parlez "d'un grand pélerin de la bonne entente". Mais ce "grand pélerin", que je connais bien, est hors de cause, car

1—il n'a jamais prôné nulle part le manuel unique;

2—il a, à Toronto, lu un rapport manifestement opposé à un manuel unique.

Ce rapport sera publié prochainement dans le Rapport annuel de l'Association d'Education du Canada et de Terreneuve; vous pourrez le lire vous-même et y trouver plusieurs preuves à l'appui de mon affirmation

Vous pouvez aussi demander aux vingt Canadiens français présents à la séance où le rapport fut lu; tous contrediront votre assertion. Il y avait là Mgr Aimé Labrie, le R.P. Albert, capucin, Robert Gauthier, Mlle Eveline Leblanc, etc.

Je compte sur votre esprit de justice pour que cette lettre soit publiée en bonne place dans votre journal

Votre bien dévoué,

Arthur Maheux, ptre.,
Archiviste.

Voilà qu'une partie de la justice est accomplie. Il nous faut satisfaire à l'autre.

Le lendemain de la conférence de M. l'abbé Maheux, les journaux de langue française et de langue anglaise ont publié une dépêche datée de Toronto et où nous pouvions lire en toutes lettres qu'il avait parlé en faveur du manuel unique. "M. l'abbé Arthur Maheux... a déclaré ici devant les membres de la **Canada and Newfoundland Education Association** qu'il faut que toutes les provinces du Canada adoptent le même manuel d'histoire du Canada. Il a ajouté que cela n'était pas essentiel, mais que ce serait extrêmement utile à la cause de l'unité nationale."

Le texte, comme on le voit, était très clair.

Nous supposons que M l'abbé Maheux, tout archiviste qu'il est, lit encore les journaux. Diantre! il a bien lu la **Survivance** qui n'est pourtant qu'un hebdomadaire publié au fond des Prairies, à plus de 2,300 milles de la cité de Québec. Vraisemblablement, la dépêche qui le mettait en cause ne lui est pas restée inaperçue. S'il en a pris connaissance, pourquoi ne lui a-t-il pas opposé un démenti? (Notre article, soit dit en passant, paraissait plusieurs jours après la dépêche). Et s'il l'a fait, il est étrange que sa lettre ne le mentione même pas. M. l'abbé Maheux serait sans doute heureux de nous renseigner à ce propos et de nous dire où et quand ce démenti aurait paru. Nous le publierions à notre tour avec plaisir.

Monsieur l'abbé ne dit rien de nos remarques en marge de la vie démocratique que, selon la même dépêche, il voudrait mettre en évidence dans l'enseignement de l'histoire du Canada. Elles sont peut-être un peu embarassantes pour l'auteur de "Ton Histoire est une Epopée". Il est fort probable que, si on le rédigeait à la lumière de nos droits, le manuel unique perdrait de ses effets et de ses charmes Le vase serait brisé.

Nous ne pouvions, dans notre article, utiliser le rapport présenté à Toronto par M. l'abbé Maheux. Il n'est pas encore publié. Nous gardons la liberté d'en faire, s'il y a lieu, les commentaires qui sembleraient utiles.

S. P.

En lisant les journaux

Il faudrait s'unir pour mieux servir

L'EVANGELINE. — "La province d'Ontario possède le meilleur système d'école bilingues de toutes les provinces anglaises du Canada", disait la semaine dernière le directeur de l'enseignement du français en Ontario. Nous pouvons probablement dire, sans trop de crainte de nous tromper, que la province du Nouveau-Brunswick possède le pire. Tous connaissent suffisamment notre programme scolaire, et son histoire, pour savoir que nous ne sommes pas les seuls responsables.

Il semble même que nous n'ayons pas le droit de dire ce que nous désirons pour l'éducation de nos enfants. Des gens d'une autre langue s'en chargent, et poussent la générosité jusqu'à nous imposer "tout cuit" un programme qui ne tient guère compte de la population française. Nous avons un système antipédagogique, comme le montre bien un collaborateur très au courant de la situation, dans la chronique: "Regards sur l'Ecole Acadienne". Et l'on s'exclame, au nom de la sainte démocratie, que des peuples opprimés en Europe en sont plus maîtres de leurs écoles

La situation n'est pas tout à fait "rose" pour les écoles; le malheur c'est que nous croyons peut-être qu'elle va changer de couleur d'elle-même. Le remède est toujours le même: il faut s'organiser davantage pour bien étudier nos problèmes d'abord, puis demander des changements.

Il y a un point important qui a été trop négligé jusqu'à maintenant: le groupement des institutrices. Nous ne voulons nullement blâmer ces dernières qui font un beau travail dans des conditions souvent difficiles. Seulement, si elles étaient plus unies, plus groupées, il est certain que beaucoup de leurs griefs disparaîtraient. L'union fait la force, en éducation comme ailleurs.

Ce qu'il nous faut au plus tôt

LA TERRE DE CHEZ NOUS. — La question se pose pour la centième fois peut-être: Que ferons-nous des démobilisés, des ouvriers des industries de guerre, dont un grand nombre ont quitté la terre, dès que les hostilités auront pris fin?

Les uns sont optimistes, trop peut-être. Ils se font forts de trouver facilement de l'emploi pour tout le monde. Le ministre des Munitions et de la Reconstruction, M. C.-D. Howe, est un de ceux-là. Il avoue cependant qu'il faudra trouver des emplois pour un million d'hommes, emplois qui n'existaient pas à la déclaration de la guerre. Mais je ne crois pas, dit-il, que ce soit là chose impossible. Il faudra utiliser les usines et l'outillage qui ont été construits depuis le début de la guerre pour fournir de nouveaux emplois.

Fort bien. Mais le niministre croit-il que la production énorme qui ne manquera pas de fournir ce millions d'hommes pourra trouver facilement preneur? Aujourd'hui, on fabrique du matériel de guerre en grande quantité; après la guerre, ce sera autre chose. Ne risque-t-on pas de précipiter, avant une dizaine d'années, une autre crise pire que toutes celles que nous avons déjà traversées?

Plus que jamais les hommes d'Etat doivent réfléchir avant d'entreprendre quoi que ce soit. On dit que "gouverner, c'est prévoir" C'est le temps plus que jamais de mettre de côté les expédients dans la conduite des affaires publiques. Cette politique nous a coûté trop cher pour qu'on se permette encore d'y avoir recours.

Ce qu'il nous faut au plus tôt, c'est une vigoureuse politique de colonisation conçue avec soin et préparée longtemps à l'avance. Les plus beaux programmes de réhabilitation industrielle s'avéreront avant longtemps une faillite complète si on ne travaille en même temps à intensifier la colonisation et le retour à la terre. Sans équilibre entre la population rurale et urbaine, on verra de nouveau les jours honteux des secours directs et les "soupes publiques" distribuées aux chômeurs affamés. Le problème est d'envergure. Raison de plus pour qu'on ne le traite pas à la légère.

B. B.

Manière torontoise

LE DEVOIR. — Un hebdomadaire de Toronto, le **News**, s'en prend fielleusement depuis quelques semaines au major-général Keller. Celui-ci est rentré au Canada après avoir pris part à la grande offensive de débarquement des troupes alliées en Normandie et il lui est arrivé à plusieurs reprises de parler en public, de prononcer des discours. Sauf erreur, c'est par exemple à Winnipeg qu'il a donné le démenti aux affirmations du major Connie Smythe quant à l'insuffisance des renforts envoyés à l'armée canadienne sur le continent européen. Cela déplaît souverainement au **News** qui semble tenir à ce que le major Smythe ait raison contre le major-général Keller. Mais ce qui indispose encore davantage le **News**, c'est un tout petit propos qu'a tenu le major-général Keller, propos qui est tout à l'avantage du soldat canadien-français. Selon un compte rendu du **Toronto Star**, le major-général aurait dit:

"Le boche a beaucoup plus peur du soldat canadien-français que du soldat canadien ordinaire".

Il n'en fallait pas davantage pour inspirer à un collaborateur du **News**, M. J -M. Brisby, un commentaire de grande aminité et qui peut se traduire comme suit:

"Cela me paraît être une déclaration très catégorique et je voudrais bien savoir ce qui vous autorise (car M. Brisby s'adresse directement au major-général Keller) à la faire. Le fantassin boche vous a-t-il fait connaître d'autres de ses secrets intimes? Et de quel droit prenez-vous sur vous de diviser ainsi notre vaillante armée canadienne en deux groupes: le soldat canadien-français et le soldat canadien ordinaire? Croyez-vous qu'il serait sage de faire une distinction du même genre entre les vaillants catholiques et les protestants ordinaires?"

Quand les gens de Toronto, certains d'entre eux dont l'âme est dénuée de tout fanatisme, se mettent à être aimables, ils le sont, comme l'on voit, sans mesure et sans retenue.

Emile BENOIST

Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre.

Mgr Béliveau.

Les Réflexions d'un Ermite

Nouvelle lettre d'un de mes lecteurs! Cette fois-ci, ce n'est pas l'effusion d'un homme indigné, mais quelque chose de plus agréable: la lettre d'un soldat d'outre-mer qui a lu certaines de mes réflexions et a eu la surprenante idée de les admirer! Il se donne même la peine de citer le passage qui lui a plu particulièrement et de me faire part de ses impressions.

Dire qu'il y a encore des gens qui n'ont pas peur de se déranger pour faire plaisir aux autres!.... Je commençais à croire que cette race intéressante avait disparu du globe, tout comme le didus ineptus de l'Ile Maurice! C'est là une des occasions où je suis tout heureux et tout aise de m'être trompé!

Mon correspondant goûtait mes réflexions sur l'utilité et le charme d'un bon feu de bûches dans l'âtre de la cheminée, et aussi sur les impressions qu'il produit chez différentes personnes. Il me fit aussi part de ses propres expériences dans ce domaine, ce que j'ai trouvé intéressant et instructif.

Je vous assure que c'était beaucoup plus réjouissant que de m'entendre appeler "éteignoir de bonne volonté", comme cela m'est arrivé il n'y a pas longtemps! Après avoir lu la lettre de mon jeune soldat, je me suis senti tout encouragé.

A ce propos, je remarquerai que les jeunes, à qui on trouve souvent tant à redire, ont beaucoup de bons côtés; on n'a qu'à les chercher un peu, car ils existent. C'est peut-être à cause de cette opinion que je m'arrange assez bien avec la nouvelle génération.

L'autre jour, je reçus la visite d'une jeune dame que j'ai connue tout enfant, à preuve qu'elle suivit même pendant plusieurs années mes leçons de catéchisme. C'était dans une école de campagne, où les nationalités et les âges brillaient par une variété incroyable. J'ai toujours encouragé les enfants à poser des qeustions, parce que c'est une excellente façon de s'instruire; même et surtout quand je les amenais à y répondre eux-mêmes. La dame en question, très intelligente d'ialleurs, était une questionneuse insatiable et visiblement soucieuse de se meubler l'esprit. Tout cela par parenthèse. Au cours donc de notre conversation, elle avisa, sur mon rubeau, un paquet de cigarettes. Moi, je voyais bien qu'elle voulait dire quelque chose et qu'elle n'osait pas se risquer. Après des hésitations, elle se décida à faire le plongeon: "Seriez-vous très scandalisé", me dit-elle, "si je vous demandais une cigarette?" En guise de réponse, je lui tendis le paquet. Elle se rencoigna sur son siège avec un soupir de satisfaction; puis, pensant sans doute que sa conduite nécessitait une explication, elle me dit: "Savez-vous, monsieur l'ermite, que toute femme mariée que je suis, je n'ose pas fumer quand ma mère est présente?'

Connaissant de longue date la personne en question, je n'ignore pas que, sous certains rapports, ses idées sont positivement antidiluviennes. Quoiqu'elle soit plus jeune que moi, elle a oublié de marcher avec le temps et de s'incliner devant l'inévitable.

Comme je souriais au lieu de répondre, ma visiteuse s'enhardit à continuer: "Vous savez, M. l'ermite, ça nous met à l'aise de voir que vous semblez comprendre les jeunes et que vous êtes toujours si tolérant envers eux. Pourquoi est-ce que tout le monde n'est pas comme vous?"

Je répondis que c'était là une affaire qui variait selon les individus, mais que, personnellement, je n'avais aucune objection à tolérer les habitudes et les opinions d'autrui, pourvu qu'elles ne soient pas contraires à la morale, et qu'il était possible pour n'importe qui d'en faire autant, s'il le voulait.

De fait, personne n'ignore qu'une femme ne fait pas de mal en fumant, pas plus qu'un homme. Considérée au point de vue esthétique, c'est une autre affaire. Mais, si certaines dames se plaisent à prendre des airs de cheminées de manufactures en plein essor, d'autres tiennent à se faire torturer la chevelure jusqu'à ce qu'elle représente la tête d'un mouton, ou même la coiffure de ces boeufs frisés qui décorent les bas-reliefs d'Assyrie. C'est une question de goût. Or, vous savez, de gustibus. . .

En ce qui concerne la tolérance, je me rappelle une certaine occasion où un ami me demandait si, en vieillissant, on devenait plus tolérant. Je répondis prudemment que je ne pouvais parler que pour moi-même, n'ayant pas la compétence de faire des généralités sur ce chapitre. Oui, en mon cas, j'ai fait du progrès dans cette direction. Maintes choses qui m'auraient, jadis, ou choqué, ou indigné, ou même fâché, me laissent maintenant indifférent. Pas par inertie, puisque sur certains points je suis resté, et je resterai, intransigeant, mais parce que je comprends mieux le droit d'autrui à penser et à agir d'une manière différente de la mienne.

Nous n'avons pas tous été coulés dans le même moule. Il est sage de le reconnaître, non seulement en théorie, mais encore en pratique. Etre tolérant, c'est simplement admettre que les autres sont libres et ont le droit de penser et d'agir à leur guise. C'est une question de justice élémentaire, ce qui n'empêche pas que, de toutes les choses que nous devons apprendre et pratiquer, c'en est une des plus difficiles et des plus contrariantes à notre amour-propre. Raison de plus pour lui consacrer des efforts sérieux et soutenus.

Pierre Nicole.

Rien n'est plus rare que la véritable bonté: ceux mêmes qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse.

La Rochefoucauld.

Les sociétés coopératives et l'impôt sur le revenu

par B. Bérubé

Il se fait depuis longtemps une pression considérable sur le ministère des Finances pour que les sociétés coopératives soient assujetties au paiement de l'impôt sur le revenu tout comme les autres entreprises à caractère privé ou capitalistes. Il y aurait, à ce qu'on dit en certains milieux, une criante injustice commise à l'endroit de l'entreprise privée du fait du prétendu traitement de faveur que le gouvernement accorderait aux sociétés coopératives.

N'eût été l'approche des élections fédérales, on peut tenir pour certain que le ministre fédéral des Finances aurait été disposé à prêter une oreille attentive aux doléances des gros intérêts. Le gouvernement fédéral, ce n'est un secret pour personne, a besoin de sommes formidables pour poursuivre sa politique de guerre ruineuse qui a depuis longtemps dépassé les bornes de la modération qu'on nous promettait au début. Les taxes prélevées sur les sociétés coopératives sont un trop bel atout entre les mains d'un ministère qui s'est donné pour fonction de dépenser sans compter pour qu'il y ait renoncé tout à fait.

Seulement, il y a les électeurs à ménager. Aussi le grand argentier du pays entend-il éviter de soulever les clameurs de l'opinion publique. Afin de dégager sa responsabilité et de ne pas blesser les susceptibilités de deux groupes importants au point de vue électoral, le ministre des Finances vient d'annoncer qu'une commission royale sera bientôt nommée pour étudier le cas des sociétés coopératives en regard de l'impôt sur le revenu.

Le ministre des Finances entend-il par là gagner du temps et imposer ensuite ses vues après les élections si elles devaient se décider en faveur de son cas, il semble que M. Isley, si l'on en cas, il semble que M. Ilsley, si l'on en juge par la réponse qu'il vient de faire à M. Bracken, n'ait pas renoncé complètement à taxer les coopératives. Il fait une distinction entres les coopératives de consommation et les coopératives de production. Il déclare que les sommes versées sous forme de ristournes aux sociétaires des coopératives de consommation ne sont jamais considérées comme un revenu aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu.

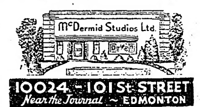
Des coopératives agricoles, M. Ilsley ne dit pas un mot. Les assimile-t-il par hasard aux coopératives de production sur lesquelles il a laissé entendre qu'elles pourraient devenir imposables? Pourtant, pas plus que les coopératives de consommation, les coopératives agricoles ne font de profit au sens propre du terme. Les bénéfices réalisés sont distribués sous forme de ristournes aux sociétaires producteurs comme dans le cas des sociétaires consommateurs. Pourquoi les producteurs organisés en coopération dans le but d'éliminer des intermédiaires inutiles et se débarrasser des exploiteurs seraient-ils traités différemment des consommateurs qui s'unissent dans le même but?

On dirait qu'en certains milieux on a juré la mort des coopératives. Pour s'attirer la sympathie du public, on joue au martyre, on crie à l'injustice, on invoque le principe de la concurrence qui ne peut jouer, dit-on, que si les entreprises coopératives sont traitées sur un pied d'égalité avec l'entreprise privée. On prétend qu'il n'est pas de truist qui tienne vraiment en face d'une concurrence jouant librement entre les producteurs. Voilà qui cadre peu avec l'expérience du passé. Si on a senti le besoin d'organiser des coopératives, c'est que des capitalistes sans scrupules se sont entendus comme larrons en foire pour imposer leur domination en créant des monopoles qui n'ont pas précisément pour but de protéger les intérêts des consommateurs et des petits producteurs.

Encore une fois, on a oublié que les entreprises coopératives poursuivent un but tout différent. Elles n'ont pas été créées et mises au monde pour faire de l'argent pour elles-mêmes. Elles n'ont, au contraire, pas d'autre but que de rendre service à leurs membres, faire leur éducation comme producteurs et consommateurs et les affranchir de la dictature économique. Il ne faut évidemment pas demander à ceux qui ne sont habitués à considérer une affaire que sous l'angle du signe de piastre de se faire une idée exacte des entreprises du type coopératiste.

Que sortira-t-il de cette enquête royale sur les coopératives? Bien malin qui pourrait le prédire. En tout cas, il est permis de supposer que les monopoles, qui n'en veulent pas d'autres que le leur, ne sont pas disposés à capituler avant d'avoir combattu. Ils ne manqueront pas de mener une dure lutte pour obtenir que l'on taxe les revenus des coopératives. M. Ilsley annonce, par la même occasion, que l'un des membres de cette commission sera un représentant des coopératives. Il est à souhaiter qu'il puisse tenir haut et ferme le langage que tous les coopérateurs tiendraient à sa place. C'est le langage même du bon sens et il importe qu'on le fasse triompher.

(La Terre de Chez Nous).



Un terrible complot

On vient de découvrir un terrible complot contre l'intégrité de notre province et la sécurité du Canada tout entier. Les vrais Canadiens frémissent encore à la seule pensée qu'il aurait pu éclater comme une bombe à retardement et causer la mort de nos plus innocents démocrates. Tous voudront remercier le ciel qu'on en ait empêché à temps les désastreux et irréparables effets.

Il est inutile de dire qu'il avait été préparé dans l'ombre et de longue main par un groupe de Canadiens français de Québec. Ils avaient envoyé ici des émissaires qui, sous prétexte de cultiver paisiblement la terre, devaient assurer le succès de leur ténébreux projet. On n'a pu jusqu'ici déterminer avec exactitude si ce groupe fait partie de l'Ordre de Jacques-Cartier. A l'enquête qui, espérons-le, s'ouvrira bientôt, l'honorable sénateur Bouchard, observateur pondéré et très versé dans les questions de sociétés secrètes, sera appelé à témoigner. L'on croit généralement que sa déposition pèsera beaucoup sur l'issue de toute l'affaire.

La voici en peu de mots.

Des Québecois, au courant des tactiques militaires les plus modernes qu'ils avaient réussi à découvrir en lisant Homère, Virgile, Cicéron, Racine, Bossuet, et en étudiant les caisses populaires et les coopératives, entraînaient dans le plus grand secret une forte armée de loups-garous qui devaient se transporter par la voie des airs, à cheval sur des manches à balai, dans la région de la Rivière-la-Paix. On trouve là une explication au peu d'ardeur des Québécois pour le service outre-mer. Pendant que nous livrions la grande bataille de la civilisation, eux préparaient la leur. Les quelques régiments de leur race qui se battent en Europe comme des héros, sans compter les quelques milliers des leurs perdus dans les régiments de langue anglaise et dont on ne parle pas, n'étaient qu'un trompe-l'oeil destiné à mettre en faute notre vigilance patriotique.

Une fois descendue dans la région de la Rivière-la-Paix, l'armée aérienne devait s'en emparer, la dominer totalement, puis la séparer du reste de notre province. Les chefs auraient proclamé alors la création d'une nouvelle province ou, plus probablement, d'un Etat indépendant qu'ils auraient baptisé du nom de Nordicie. Il ne manque pas de chapelains de leur foi qui se seraient offerts volontiers pour verser l'eau sacrée sur le front du nouveau-né. Connaissant déjà leurs idées totalitaires, on imagine aisément qu'ils auraient fait appel, le besoin s'en faisant sentir, à l'ours moscovite ou au singe japonais. La création de cet Etat, en plus de nous priver d'une riche portion de notre territoire national, aurait constitué une menace directe et permanente à nos institutions démocratiques qui accordent à tous les citoyens des deux grandes races du Canada, **from Coast to Coast**, la pleine jouissance des mêmes droits.

Heureusement qu'un tel complot a été découvert à temps. Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, intègre autant que téméraire, qui l'a dénoncé à hauts cris au risque de son repos et de sa vie. Jusqu'ici humble journaliste, sans autre ambition que de travailler par ses petits bouts de papier à unir les éléments qui composent notre patrie, il est maintenant un héros national. De peur de blesser sa profonde modestie, nous tairons ici son nom.

Mais la population canadienne ne saurait souffrir qu'on attende sa mort pour lui élever un monument. Les souscriptions commenceront bientôt à cet effet à travers le Canada. Nos meilleurs artistes prêteront leur concours à le représenter de pied en cap. Sur le ventre du marbre ou de l'airain, il conviendrait—c'est là une simple suggestion, d'ajuster une bonne peau de cochon et de lui suspendre au cou un triangle. Dans la main gauche, une page de l'**Edmonton Bulletin**. Sur le socle, dans la seule langue officielle du pays, on graverait ces mots:

Monument
à
l'Hypocrisie
et au
Fanatisme

Jacques Malouin.

Le Saint Evangile

Le XXVe dimanche après la Pentecôte (6ème après l'Epiphanie

EVANGILE

(S. Matthieu, ch. XIII, v. 31 à 35)

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule cette parabole, en disant: Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est, à la vérité, la plus petite de toutes les semences; mais quand il a poussé, c'est le plus grand de tous les légumes, et il devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches. Il leur dit encore une autre parabole: Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit entièrement levée. Jésus dit au peuple toutes ces choses en paraboles: et il ne leur parlait point sans paraboles afin que cette parole du Prophète fût accomplie: j'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

REFLEXIONS

Le grain de sénevé est la figure de l'Eglise. Dans la personne de Jésus-Christ, son chef, elle naquit en un coin obscur de la Judée, vécut humble et pauvre, fut attachée à la croix et mise dans le sépulcre. Mais, semblable à un germe puissant, elle sortit du sein de la terre au jour de la résurrection du Sauveur. Les Apôtres l'établirent et la développèrent. Malgré tous les obstacles qui lui vinrent de l'idolâtrie, des persécutions et des hérésies, elle s'accrut rapidement, elle jeta dans le monde de profondes racines, et maintenant, comme un arbre immense, elle couvre la face de la terre, puisqu'il n'est pas un seul pays où elle n'ait quelques-uns de ses membres. Pour nous, qui sommes nés dans ses bras, serrons-nous autour d'elle: hors de son sein il n'y a point de salut. Une, sainte, catholique, apostolique et romaine, elle est la colonne de la vérité; reposons-nous à son ombre protectrice; goûtons les fruits délicieux de sa doctrine; pareils à l'aigle sublime, servons-nous de son appui pour prendre notre essor vers le ciel et aller nous reposer à jamais dans le sein de Dieu.

Pas d'élection générale prochaine en Grande-Bretagne

Londres. — Le premier ministre Churchill a laissé entendre qu'il jeterait un peu d'eau froide sur l'enthousiasme autour des pronostics d'une élection générale prochaine en Grande-Bretagne, qui n'en a pas eu depuis neuf ans.

Cet indice a surgi quand le premier ministre annonça à la Chambre des Communes qu'il proposerait lui-même la deuxième lecture du projet de loi au sujet de la prolongation du parlement, loi qui prolongerait la durée du parlement d'une autre année. Ce sera la première fois que M. Churchill s'occupera personnellement de faire passer une mesure. Auparavant il laissait cette tâche au Secrétaire de l'Intérieur.

Gravement blessé au combat, le soldat R. Lafleur se rétablit

D'après les renseignements envoyés à sa mère, Mme Art. Fleury, de New-Westminster, B.-C., le soldat G.-R. Lafleur a été gravement blessé sur les champs de bataille entre Louviers et Rouen, le 30 août. Il a reçu aux deux jambes de nombreuses blessures et on a dû lui amputer le pied gauche. Transporté dans un hôpital d'Angleterre aux premieres jours de septembre, il a pu se rétablir grâce à la pénicilline et aux bons soins qu'on lui a prodigués. Il écrit régulièrement à sa mère. Dans l'une de ses dernières lettres, il exprime l'espoir de revenir bientôt au Canada.

GUY

La fête de la Toussaint et le jour des Morts ont été célébrés avec foi dans la paroisse de Guy. Il y eut très belle assistance et de nombreuses communions.

* * *

Bienvenue à Mlle Jeannette Lagacé qui a remplacé Mme Hugues à l'école de Edgehill.

* * *

M. Talbot et son fils ont pris le train à Donnelly vendredi, le 10 novembre, pour l'Est. Ils reviendront au printemps.

* * *

Il a neigé jeudi et vendredi, les 9 et 10 novembre, toute la journée; ce qui nous a donné 6 pouces de neige; cela nous aidera pour la Sainte-Catherine à manger de la tire sur la neige.

* * *

Que saint Martin, évêque de Tours, protège notre Vicariat de Grouard dont il est le Patron!

* * *

Les paroissiens de Guy ont présenté des offrandes pour messes au bénéfice des âmes du Purgatoire pour tout le mois de novembre. C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts.

LAMOUREUX

Un homme de bien vient de disparaitre dans la personne de feu Joseph Durocher décédé le 8 novembre à l'hôpital général d'Edmonton, à l'âge de 70 ans. Il souffrait depuis longtemps d'un cancer, mais ne cessa de travailler que depuis juillet dernier. Il supporta ses souffrances avec une grande patience et une admirable résignation à la volonté divine. Arrivé dans l'Ouest il y a 38 ans, il résida successivement à Beaumont, Lac la Biche, Fort Saskatchewan et Edmonton. Marié à Azélie Gladu,, il eut de cette première alliance sept enfants: Moïse, de Vancouver, Josaphat, de Fort McMurray, Omer, de Bonnyville, Adélard, de Normandeau; trois filles: Mme M.-J. Rodis, d'Edmonton, Mme L. Richard, de Normandeau et Mme Adélard Houle, de Lamoureux. Tous lui survivent ainsi que sa seconde épouse, Mme Durocher née Louise Lepage et aussi une soeur, Mme Ouelette, de Ste-Rose, P. Q. La messe des funérailles eut lieu en l'église de l'Immaculée-Conception à Edmonton, célébrée par le Rév. P. Laurendeau assisté du Rév. P. Beaupré et du Rév. P. Langevin comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Camille Villeneuve, Siméon Langlois, Joseph Normandeau, Emilien Paradis, M. Lemieux et M. Potvin. L'inhumation eut lieu à Lamoureux où une absoute fut chantée à l'église avant de se rendre au cimetière. L'assistance très nombreuse et la magnifique offrande de messes témoignent éloquemment de la haute estime dont était entouré le défunt. A M. et Mme Adélard Houle et à tous les membres de la famille Durocher nous présentons nos vives et sincères condoléances. La maison Connelly était en charge des funérailles.

* * *

Dans la matinée de dimanche dernier, nous avons été informés du décès de Mme Adolphe Gagnon à l'hôpital général le 11 novembre. C'est une ancienne de Lamoureux qui a élevé une nombreuse famille. Elle perdit son mari durant l'épidémie de grippe en 1918. Elle continua vaillemment avec l'aide de ses enfants les travaux de la ferme. Souvent le Curé de Lamoureux allait dire la messe chez la famille Gagnon à 12 milles de distance. Tous les voisins se réunissaient là pour assister au Saint Sacrifice et recevoir les Sacrements. Et comme on était toujours bien reçu! Nous avons confiance que le bon Dieu récompensera au ciel la charité et la généreuse hospitalité de la défunte. Les obsèques et l'inhumation auront lieu à Gibbons, le 15 novembre, à 10 heures. Nous offrons à toute la famille nos très sincères sympathies.

* * *

Le R.P. Breton et M. le Docteur Mousseau étaient les hôtes de M. le Curé dimanche dernier.

* * *

Remerciements

M. et Mme Adélard Houle ainsi que tous les membres de la famille Durocher se font un devoir d'exprimer leur reconnaissance de toutes les marques de sympathie exprimées à leur égard à la mort de M. Joseph Durocher.

Encouragez la Survivance. quand vous avez des travaux.

Après trente ans, Mme Pépin revoit Notre-Dame-de-l'Assomption

Mme C. Pépin, de Saint-Paul, avait le bonheur, vers la mi-octobre, d'assister à une collation des grades au collège Notre-Dame, à Nicolet, que dirigent les RR. Soeurs de l'Assomption. Son Excellence Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, plusieurs membres du clergé, les parents des nouvelles bachelières, etc., étaient présents à la cérémonie.

Mme Pépin était accompagnée de sa soeur aînée, Soeur Saint-Athanase, économe générale des Soeurs de l'Assomption. Elle a revu deux religieuses de sieurs années à Saint-Paul: les Soeurs l'Ouest qui ont enseigné pendant plu-M. de la Croix et Saint-Pierre Damien.

Il y avait trente ans que Mme Pépin n'avait revu le collège où elle a fait jadis ses études.

BREYNAT

Breynat! Nom clair et français; nom glorieux et riche d'espérance! Jamais il ne cessera de rappeler au clergé canadien le souvenir d'un infatigable apôtre, tiu'dlueInsreetaoinetaoinetaoinet tre, d'un illustre archevêque et d'un patriote éclairé! Il désigne aussi une colonie déjà prospère qu'a fondée le clairvoyant administrateur du Mackenzie.

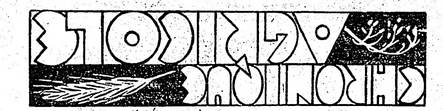
C'est facile de s'y rendre. Le voyageur n'aura pas à suivre un chemin boueux, défoncé, tortueux, semé de grandes côtes, tel que celui qui autrefois reliait Saint-Paul à Bonnyville. Cette fois, une route extraordinairement planche et suffisamment entretenue nous conduit de Plamondon à Breynat. Vous aurez à parcourir quelque trente-deux milles. Baigné par les rivières Wandering et La Biche, le district forme un losange de deux cents milles carrés. Le terroir est extrêmement riche et propre à la culture du blé. Partout, dit-on, on y trouve de l'eau facilement. En dehors de petites terres cultivées, vous apercevez dans les différentes directions, de vastes étendues de tremble ou d'épinette; le colon trouve à sa porte le bois de chauffage et de construction. Les rivières sont poissonneuses, le chevreuil abondant dans les bois. Monsieur Joseph Leblanc, père de dix-sept enfants, disait que la chasse d'automne lui fournit de la viande pour jusqu'à l'été. Et sa femme ajouta: :"Moi, je cueille des fraises pour tout l'hiver".

Il y a encore des concessions à prendre dans la région. Ou bien, pour un cinq cents piastres, un arrivant pourrait acheter une demi-section avec maison, dépendances, et trente à cinquante acres en culture.

Les gens de Morinville, de Lamoureux, surtout de Plamondon et du Lac des Oeufs devraient aller au plus tôt s'emparer de ce pays si prometteur. Personne n'y trouverait le confort en arrivant, mais tous goûteraient l'aisance à brève échéance. Trente nouveaux ménages de chez nous suffiraient pour établir dans le district un domaine définitivement français et catholique. Puis-je ajouter qu'une garde-malade réside en permanence dans l'endroit? On y trouve trois magasins. Malheureusement on n'y voit pas encore un forgeron et un menuisier et la fromagerie ne fonctionne plus. Monseigneur Joseph Trocellier aide efficacement cette fondation. Et il est facile de constater que le sympathique député de Lac-la-Biche, l'honorable monsieur Lucien Maynard, compte autant de bons amsi qu'il y a d'électeurs dans l'endroit. Les nôtres comptent déjà une cinquantaine de familles. C'est un groupe dont nous pouvons être fiers. Ce sont de rudes travailleurs et des chrétiens fervents; bref, ce sont des défricheurs tels que nous les souhaitons. Monsieur Joseph Desjarlais n'avait au début que des boeufs pour cultiver son champ; il n'eut que des "allumettes de bois" pour s'éclairer pendant son premier hivernement dans le pays. Aujourd'hui il possède une belle terre; mais, selon le curé, on peut le féliciter surtout de n'avoir jamais manqué la messe du dimanche. Citons un autre fait pour démontrer la piété agissante de la colonie de Breynat. Une retraite fut prêchée et fut clôturée le deux novembre. Qui ne sait que nous eûmes une bordée de neige le jour de la Toussaint? Eh bien! les braves paroissiens arrivaient le matin pour l'instruction de huit heures et demie; l'église était remplie pour la messe de neuf heures et demie; absolument personne ne manqua la bénédiction de la croix du cimetière. Disons, en passant, que cette grande croix fut confectionnée gratuitement par monsieur Arthur Germain, le lundi et le mardi après-midi au cours de la retraite. Qui ne le voit? le père E. Ouellet, O.M.I., trouve déjà son zèle amplement récompensé. En même temps la population mérite à coup sûr le mot prophétique du psalmiste: "Il sera béni le peuple qui a Dieu pour Seigneur.

Qui sait si un avenir très prochain ne verra pas surgir à Breynat une autre paroisse florissante à côté de la si édifiante paroisse actuelle de Thérèse-de-l'Enfant-Jésus?

Louis Simard, O.M.I.
le 6 novembre 1944.



Nécessité des élites à la campagne

La nécessité des élites à découvrir, à grouper et à former, s'impose partout. Celles des élites rurales est au premier plan de nos problèmes d'après-guerre.

1 — Au point de vue social et économique

Notre agriculture doit se libérer de la mainmise d'une finance si souvent internationale. Elle doit se faire son propre banquier, son propre assureur, son propre commerçant, pour acheter, comme pour vendre, rendant inutiles des intermédiaires trop nombreux dont les bénéfices devraient aller au producteur et au consommateur. Le premier serait retenu à la terre, la vie serait moins chère au second.

A une semaine sociale de France, M. Caziot préconisait, comme plus sûr remède à la crise agricole, la multiplication de la petite ou de la moyenne exploitation familiale; celle-ci se suffit à elle-même, et l'appel de la terre a des chances de susciter à ce foyer enraciné, une main-d'oeuvre familiale suffisamment nombreuse. C'est vrai, mais des inconvénients en résulteraient pour la famille qui ne pourraient être guéris que par l'association: et par l'association les avantages économiques lui seront acquis de la grande exploitation, tout en sauvegardant ses avantages sociaux et familiaux.

Question d'organisation à ramifier jusque dans nos moindres paroisses. Comment, sans une élite qui devra être toujours plus nombreuse et plus avertie de ses devoirs nouveaux

2 — Au point de vue moral et religieux.

Notre race terrienne garde le meilleur de notre capital national: réserves physiques (force et nombre), réserves morales (cohésion du sens national, épargne, bon sens), réserves religieuses. Si nous laissons entamer ce capital, où s'alimentera notre revenu qu'e gaspillent nos industries et nos villes? Défendre ce capital n'est plus suffisant, alors qu'il est partout battu en brèche (désertion, dépopulation, crise de main-d'oeuvre, socialisme, déchristianisation): La reconquête est nécessaire par les élites.

Mais ne croyons pas à la génération spontanée de ces élites, elles ne s'improvisent pas: elles sont à découvrir, à révéler à leles mêmes et à former.

L'abbé J. Hamelin,
ancien aumônier de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens

Détails essentiels dans le poulailler

Le nettoyage des vieux poulaillers se fait généralement en l'automne de l'année et c'est aussi au même moment que l'on construit de nouveaux parquets ou de nouvelles cabanes pour les poulettes. Le moment est donc bien choisi pour considérer les détails essentiels dans le logement des volailles. Ces détails sont les suivants: emplacement, plancher, largeur, construction isolante, aération, légèreté du poulailler, dimension des parquets, construction à l'épreuve des rats et ameublement.

L'emplacement du poulailler doit être sec et bien égoutté. Le plancher doit être élevé au-dessus de terre. S'il est fait de ciment, il faut le placer sur une couche d'un pied ou plus de pierre, de gravier ou d'escarbilles pour prévenir l'humidité. La largeur du poulailler doit être d'au moins 20 pieds suivant le nombre de volailles, la construction isolante fournit la chaleur et le bien-être; elle ne le cède en importance sous ce rapport qu'aux planchers secs. Un mur de blocs de cèdre ou de ripes de planeurs saupoudré de chaux éteinte fait une très bonne construction. Quand on se sert de ripes, il faut veiller à ce qu'elles soient bien tassées.

La question des systèmes de ventilation a suscité beaucoup de controverse en ces dernières années. Aujourd'hui, l'opinion générale paraît être en faveur de la ventilation par les murs au moyen de châssis ajustables ou de ventilateurs à coulisse. Quoiqu'il en soit les volailles ont besoin d'air. La ventilation ne se fait bien que lorsqu'il y a une différence de température entre l'intérieur et l'extérieur du poulailler. Sans cette différence il ne peut y avoir de ventilation.

La lumière à grands flots est tout aussi nécessaire. Dans un poulailler, il est bon d'avoir de petits châssis au fond des parquets. Quant au type de poulailler, il peut être de un, deux, trois étages ou même plus suivant la préférence du propriétaire et le nombre de poules que l'on veut garder. Ce nombre peut aller jusqu'à plusieurs centaines. On se réglera donc pour le poulailler à construire sur le nombre de poules ayant le même âge ou qui sont au même degré de développement.

Pour empêcher les rats d'entrer dans le bâtiment, des couvrejoints du grillage ou de métal sur tous les angles du plancher aident beaucoup; le mobilier en général doit être commode, facile à nettoyer et d'un bon type pour les besoins des oiseaux. Les poules logées dans un bon poulailler sont confortables et satisfaites.

Un nouveau record à Trans-Canada

Un nouveau record de traversée transatlantique a été établi par un avion Lancaster des lignes aériennes Trans-Canada qui a fait, sans escale, la traversée de Montréal en Grande-Bretagne en 10h. et 13 minutes, soit une heure et une minute de moins que lors du record établi en janvier dernier.

L'avion avait à son bord quelque 6,030 livres de courrier, en partie destiné aux militaires et 2,036 livres de marchandises. Il ne transportait aucun passager.

Consommation de beurre

Même depuis l'application du rationnement, la quantité de beurre consommé au Canada en 1943 a atteint le chiffre énorme de 337 millions de livres, soit 28.5 livres par tête de la population.

Les vaches laitières du Canada

La vache Holstein-Frisonne d'origine hollandaise; la Shorthorn une des premières parmi les races anglaises; la vache d'Ayr ou l'Ayrshire, produite sur les terres accidentées du sud de l'Ecosse; la Canadienne; la Guernsey qui est originaire des iles de la Manche tout comme la Jersey, sont parmi les principales races de vaches laitières qui se sont établies au Canada.

VIMY

Il nous fait plaisir de revoir parmi nous M. Léandre Riopel, autrefois de l'aviation canadienne. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement à la santé.

* * *

Mme Albert Lachance est à l'hôpital de Westlock depuis quelque temps.

* * *

Le sergent Tom Coley, récemment promu à ce rang, ainsi que Mme Coley, étaient en visite chez M. et Mme J.-B. Lamarche.

* * *

M. et Mme Faucher (Rachel Rivet) nous quitteront prochainement, après avoir passé le temps des récoltes chez M. et Mme Delphin Rivet.

* * *

Nous aurons maintenant la grand'-messe du dimanche à onze heures pour accommoder mieux les gens de la campagne.

* * *

On nous promet de belles vues pour dimanche, le 26 novembre. Le titre est "The Fleet's In". Bienvenue à tous!

* * *

Baptêmes:—

Joseph, Albert, Robert, garçon né à M. et Mme Albert Chrétien. M. et Mme Albert Tellier, de Bonnyville, représentés par M. et Mme Euclide Riopel, furent parrain et marraine.

M. et Mme Eloi Pétrin présentèrent au baptême, Joseph, Louis, Ernest, garçon de M. et Mme Rosario Pombert.

ATHABASCA

Mariage Desnoyers-Salé

Mardi le 7 novembre M. Jean-Louis Desnoyers et Mlle Eugénie Salé unissaient leur destinée.

M. J.-H. Desnoyers, de Morinville, père du marié, servait de témoin à son fils et M. R. Brown, de Westlock à la mariée, sa belle-soeur.

Les garçons et filles d'honneur étaient: M. Leo Salé, Mlle Irène Langley, M. Louis Salé, Mlle Eugénie Desnoyers. Le diner et le souper furent servis chez Mme Anna Salé, mère de la mariée, et le soir il y eut grande réunion de parents et amis à l'école Parkhurst.

Les mariés partirent le lendemain pour leur voyage de noces et s'arrêtèrent à Morinville chez les parents du marié où de nombreuses connaissances les attendaient pour partager un autre souper familial.

De nombreux et utiles cadeaux leur furent présentés.

Aux jeunes époux nous souhaitons de tout coeur, une vie de bonheur et de prospérité.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	39½
Fourrage No 2	39

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	89¾
3 C.W.	85

Bétail—

Veaux de choix	10.00 à 10.50
Bouvillons de choix	10.50 à 11.00
Ordinaires	8.50 à 9.50
Génisses de choix	9.50 à 10.25
Ordinaires	7.00 à 8.50
Vaches de choix	7.50 à 8.00
Taureaux	4.50 à 6.50

Beurre—

No 1, 34½; No 2, 32½ No 3, 31

Crème—

No. 1, 42; No. 2, 37.

Oeufs—

Grade A large	38-39
Grade A medium	35-37
Poulettes	27-28

Les approvisionnements de graines de légumes sont suffisants pour le pays

Le ministère fédéral de l'Agriculture annonce que les approvisionnements de la plupart des graines de semence de racines des champs et de légumes seront abondants pour l'année 1945, et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter à leur sujet. Les conditions ont été excellentes cette année pour la cueillette de la plus grande partie de la récolte des graines. Les évaluations préliminaires de la production de graines au Canada indiquent qu'il y a eu cette année une augmentation considérable dans la production de la plupart des espèces de graines de légumes et de racines les plus cultivées.

La production de graines de fèves en 1944 est évaluée à 1 million de livres environ, en augmentation de 400,000 livres sur celle de 1943. La production de graines de betteraves est de 80,000 livres, contre 34,000 livres de l'année dernière. Celle de graines de carottes est de 275,000 livres, en augmentation de 187,360 livres. Celle de graine d'oignons est de 266,000 livres, en augmentation d'environ 16,000 livres; celle de graines de radis est de 275,000 livres, en augmentation de 55,000 livres; celle d'épinards est de 61,000 livres, en augmentation de 80 p.c.; celle de courges et de courges à moelle est à 18,500 livres, en augmentation de 100 p.c.; celle de betteraves fourragères et rutabagas est à 317,800 et 177,000 livres en augmentation de 74 et 112 p.c. respectivement. Il y a suffisamment de toutes les autres espèces de graines de légumes pour subvenir au besoin normal l'année prochaine.

La production de graines de luzerne et de mélilot ou trèfle d'odeur en 1944 est beaucoup plus forte qu'en 1943. La récolte de graines de trèfle d'alsike cette année n'est que d'un peu plus de 25 p.c. supérieure à celle de l'année dernière. Quant à celle de graines de trèfle rouge, de brome et d'autres graminées fourragères, il est possible qu'elle soit un peu inférieure à celle de l'année dernière.

La production de graines de légumes au Canada est devenue une industrie relativement importante depuis que la guerre est commencée. Le Ministère fédéral de l'Agriculture lui est venu en aide. Avant 1939, presque toutes les graines de racines et de légumes employées au Canada étaient importées de pays européens, mais il a fallu se mettre à leur production au Canada lorsque ces pays ont été occupés par l'Allemagne. Les graines de légumes canadiens que l'on obtient aujourd'hui sont de meilleure qualité que celle qui provenaient d'Europe et elles sont produites en quantité suffisante pour subvenir à tous les besoins du pays.

Les pommes vous donneront des desserts excellents et nutritifs

Les pommes ont cet avantage de se conserver tout l'hiver avec les précautions nécessaires. Aussi, la ménagère qui peut apprêter ce fruit de manières différentes trouvera à sa table des éléments nutritifs de plus et fera plaisir à tout le monde en leur offrant un dessert savoureux, d'apparence toujours nouvelle.

Les recettes qui suivent, fournies par la Section des Consommateurs du ministère fédérale de l'Agriculture, peuvent être ajoutées à votre livre de recettes.

Pommes à la menthe

6 pommes de grosseur moyenne
6 c. à table de fromage râpé
¼ tasse de sucre
3 ou 4 gouttes d'essence de menthe
½ tasse d'eau

Laver les pommes et enlever les coeurs. Déposer dans une casserole. Mélanger le fromage, le sucre et ajouter trois ou quatre gouttes d'essence de menthe. Remplir le centre des pommes avec ce mélange. Verser l'eau dans la casserole et cuire à four modéré (375 degrés F.) jusqu'à ce que les pommes soient tendres, environ 20 minutes. Servir chaud. Pour six personnes.

Pommes et oignons en casserole

6 pommes de grosseur moyenne
6 oignons de grosseur moyenne
8 tranches de bacon
½ c. à thé de sel
⅔ tasse de jus de tomate
1 tasse de miettes de pain

Peler les oignons et les couper en tranches. Peler les pommes, enlever les coeurs et les trancher aussi. Couper le bacon en petits morceaux. Le faire frire et l'enlever de la poêle. Faire rôtir les mies de pain dans une cuillerée à thé de graisse de bacon. Graisser un plat allant au four; y disposer les pommes, les oignons et le bacon en couches alternatives. Ajouter le jus de tomates. Déposer les miettes de pain rôties sur le dessus. Recouvrir et cuire à four modéré (375 degrés F.) pendant environ 30 minutes. Enlever le couvercle et cuire encore 15 minutes de plus. Pour six personnes.

Charlotte de pommes

Environ 6 tranches de pain
6 petites pommes
¼ tasse de sucre

Doubler l'intérieur de chaque petit moule à muffins avec une tranche de pain. Laver les pommes et enlever le coeur. En déposer une sur chaque tranche de pain. Saupoudrer de sucre. On peut ajouter un peu de muscade ou de cannelle si l'on désire. Cuire à four modéré (350 degrés F.) jusqu'à ce que les pommes soient tendres, environ 20 minutes. Pour servir, renverser sur l'assiette et recouvrir d'une sauce chaude à la vanille ou d'un peu de crème. Pour six personnes.

Pain aux pommes

2 tasses de farine ordinaire tamisée
¼ c. à thé de sel
1 c. à thé de soda à pâte
1 c. à thé de poudre à pâte
1-3 tasse de gras doux
½ tasse de sucre
1 tasse de pommes hachées ou râpées, non pelées
½ tasse de germes de blé
¼ tasse de lait sur

Tamiser ensemble la farine, le sel, la poudre à pâte et le soda. Crémer ensemble le gras et le sucre. Ajouter les pommes et les germes de blé. Incorporer ensuite alternativement les ingrédients secs et le lait sur. Cuire dans une casserole à pain de 4½" x 10" dans un four modéré (375 degrés F.) pendant environ 45 minutes.

Poudding au four

4 grosses pommes
2 tasses de farine à pâtisserie tamisée ou
1¾ tasses de farine ordinaires
½ c. à thé de sel
2 c. à thé de poudre à pâte
½ tasse de sucre
2 c. à table de graisse
1 oeuf bien battu
¾ tasse de lait

Laver et peler les pommes. Couper en tranches et déposer dans une casserole profonde. Tamiser ensemble la farine, le sel, la poudre à pâte et le sucre. Y incorporer la graisse au moyen de deux couteaux. Combiner l'oeuf bien battu avec le lait et ajouter à la farine. Battre rapidement pour faire une pâte molle. En recouvrir les pommes. (La casserole ne devrait pas être plus qu'aux deux tiers.) Cuire à four modéré (350 degrés F.) pendant 50 minutes. Pour six à huit personnes. Si les pommes sont sures, les saupoudrer d'un peu de sucre avant de les recouvrir de pâte.

CLUNY

Nous venons de perdre un autre ancien de la place en la personne de M. Forsyth. Il est décédé à l'hôpital de Rochester, N. Y.

* * *

Vendredi matin, un accident sérieux se produisit à l'est de Cluny dans la côte de Crowfoot. Le camion de M. Jimmy Clark venait en collision avec un auto. On nous apprend que l'un des occupants de l'auto vient de mourir des suites de l'accident. M. Clark s'en est tiré avec un mal de dos. L'auto et le camion ont été très endommagés dans la collision.

* * *

Etaient de passage ici en fin de semaine: M. et Mme John Riley, d'Edmonton, et M. et Mme Aloysius Riley, de Calgary.

* * *

Ces derniers jours nous avons eu de la neige et le temps est brumeux; c'est peut-être l'hiver pour de bon.

Les vaches ont besoin de gros fourrages

Des essais récents ont fourni de nouvelles preuves du fait que les vaches nourries exclusivement d'aliments finement broyés se portent mal et qu'elles ne peuvent se passer de quantités régulières de gros fourrages. Les gros fourrages stimulent les nerfs du rumen de la vache. En leur absence, la rumination normale qui fait partie du procédé de la digestion chez la vache, est suspendue, les vaches perdent leur appétit, elles se mettent même à mâcher du bois, ce qui montre qu'elles ne peuvent se passer du genre de matériaux qu'elles se procurent à l'état naturel.

Relations avec les hommes d'affaires de la France

Ottawa. — Le secrétaire d'Etat, Norman McLarty, a déclaré que les commerçants canadiens peuvent maintenant se mettre en relations avec les gens ou les maisons d'affaires des régions françaises libérées. Il ne leur est pas encore permis de "faire des affaires", mais ils sont autorisés à entrer en relations avec ces gens ou maisons d'affaires françaises pour renseignements.

BEAUMONT

Le 29 octobre, le R.P. Fortier nous visitait. Il nous fit une petite conférence sur le français et le travail que fait l'A.C.F.A. En même temps, il distribuait les prix de français avec M. Alexandre Bérubé, président de notre cercle d'A.C.F.A. Nous sommes toujours contents d'assister à cette distribution de prix. Grâce à nos bonnes maitresses, nous avons toujours de nombreux gagnants. L'une des nôtres a remporté le prix provincial; c'est Mlle Madeleine Bérubé. Bravo! Continuez à nous faire honneur. Soyez de francs petits Canadiens qui n'ont pas honte de leur langue; au contraire. Le R.P. Fortier nous faisait la remarque qu'il n'avait pas entendu un mot d'anglais parmi les écoliers qui étaient assez nombreux. Pourquoi parleraient-ils une langue d'emprunt? Est-ce qu'ils n'ont pas la plus belle et dont ils doivent être fiers?

* * *

Enfin! c'est chose faite: le chemin est gravellé jusqu'au village et même un peu dans le village. C'est un commencement. Du travail encore l'an prochain, et nous pourrons circuler dans le village sans trop de misère.

* * *

Dimanche, le 5 novembre, mourait à sa demeure, Mme Georges Bilodeau, pionnière de la première heure. Elle était âgée de 84 ans. Venue des Etats-Unis pour s'établir ici, il y a de nombreuses années, elle y demeura presque toujours, sauf une couple d'années qu'elle passa dans le Washington. M. Georges Bilodeau mourut il y a une vingtaine d'années. Depuis ce temps, Mme Bilodeau a toujours demeuré avec son fils Théophile. Les funérailles eurent lieu mardi, le 7 novembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Portaient le cercueil: M. Henri Gobeil, M. Ernest Gobeil, M. Maurice Gobeil, M. Paul Chalifoux, M. René Hinse, M. Paul-Emile Bérubé. Le deuil était conduit par M. Armand Bilodeau, petit-fils et filleul de la défunte. Les autres sont tous des petits-fils par alliance. La défunte faisait partie des Dames de Ste-Anne et elle s'y est toujours intéressée. Les Dames lui firent les honneurs de la Congrégation. La bannière était portée par Mme Jos. Desaulniers, et les cordons tenus par Mme Armand Bilodeau, Mme Léo Chalifoux, petite-fille, Mme Pierre Bérubé et Mme Adélard Labonté.

Les porteurs d'honneur étaient Mmes Ernest Gobeil, Henri Gobeil, Maurice Gobeil, Paul Chalifoux, René Hinse et Paul-Emile Bérubé, toutes petites-filles de la défunte. M. le curé Chartrand chanta le service avec deux Pères du Juniorat comme diacre et sous-diacre. L'église était revêtue de tout son deuil. A la tribune de l'orgue M. l'abbé Normandeau aida notre choeur de chant qui chanta une belle messe de requiem avec Mlle Yvette Méthot à l'orgue. Le corps repose maintenant dans le cimetière parpissial. La défunte laisse pour la pleurer M. Adolphe Bilodeau dans le Washington, M. Edgard Bilodeau, dans l'Alaska, M. Alex. Bilodeau, vétéran de l'autre guerre et garde d'aviation dans celle-ci; il assistait aux funérailles en habit militaire; M. Théophile Bilodeau, Mme André Royer, de McLennan, Mme Philippe Morin, de St-Albert; deux brus, Mme Thomas Bilodeau et Mme Alex. Bilodeau; de nombreux petits-enfants. A tous nos vives sympathies.

* * *

Dimanche, le 12 novembre, des gens qui allèrent visiter des parents à Legal, s'arrêtèrent à Morinville. Quelle belle église vous avez dans sa nouvelle toilette. Cela nous rappelle les églises de l'Est. Vous avez raison d'être fiers. Cela prouve que la paroisse n'a pas fêté son cinquantenaire pour rien. C'est un renouveau.

Congé de 5 jours pour les militaires

Ottawa. — Les membres des trois forces armées au Canada auront cinq jours de congé, soit au jour de Noël, soit au jour de l'An, a-t-on annoncé. Ce congé sera accordé de façon à faciliter les moyens de transport et la proportion des permissionnaires qui s'absenteront des camps ne devra pas excéder 50 pour cent. Le plan qui sera suivi sera semblable à celui de l'an dernier.

— Nouvelles Locales —

Feu Joseph Durocher

Mercredi, le 8 courant après 3 mois de maladie et un long mois d'agonie intermittente, s'éteignait dans le Seigneur un de nos bons pionniers dans la personne de M. Joseph Durocher. Il était âgé de 72 ans.

Le défunt était originaire de Ste-Rose de Laval, Qué. Il vint en Alberta en 1906 avec un beau-frère, M Em. Lamoureux. Il s'installa sur une terre qu'il acheta à Beaumont, où il s'occupa de culture mixte à base d'élevage. Lorsque son troupeau devint trop nombreux pour le pacage dont il pouvait disposer, il chercha d'autres endroits de pâturage libre et c'est aux environs du lac Cardinal, aujourd'hui Normandeau, qu'il alla choisir des homesteads pour lui et pour ses fils.

Qui dans le temps n'a pas été témoin d'un certain équipage avec en tête un wagon attelé d'un étalon et d'un boeuf énorme conduisant une trentaine de têtes de bétail à 100 milles au nord d'Edmonton? Et combien de ces voyages le défunt n'entreprit-il pas dans l'intérêt futur de sa famille! Aussi en fut-il récompensé au centuple. Après avoir vendu ses intérêts à Beaumont, il concentra ses efforts et ses entreprises autour du lac la Biche en organisant le premier système électrique du village, en bâtissant garage, écurie de louage, etc. . .

Mais toutes ces entreprises ne satisfaisaient point ses goûts de terrien, de cultivateur-né. Il se lança dans l'achat de terres aux environs de la capitale, mit ces terrains en bon état de culture et d'habitation, les revendit à des compatriotes à des prix et conditions très raisonnables. Encore le printemps dernier il achetait une terre sur le chemin du Fort Saskatchewan et, la maladie augmentant, il la revendit encore à un Canadien français, pour se retirer dans une de ses confortables maisons neuves de la capitale. L'appel de la terre avait dit son dernier mot dans la vie de cet apôtre du sol et de la culture mixte en Alberta.

La divine Providence a été généreuse pour lui comme il l'a été pour elle. Chrétien convaincu et exemplaire, il a vu venir la mort avec sérénité. Après avoir mis ordre à ses affaires temporelles, il se prépara au grand voyage, édifiant tous ceux qui vinrent le visiter durant ces trois dernières semaines d'agonie lente, endurée avec un calme et une résignation dignes de sa longue vie chrétienne.

Les funérailles eurent lieu à l'église de l'Immaculée-Conception, à Edmonton, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Un Libera fut chanté à Lamoureux, lieu de la sépulture.

Nos plus sincères condoléances à la famille de la part de son ancien curé de Beaumont.

J.-A. Normandeau, ptre.

CALGARY

Notre curé a envoyé une dépêche télégraphique au Capitaine honoraire Bérubé, lui apprenant le décès de son vénérable père survenu à Galt, Ont., lundi passé. Les funérailles ont eu lieu en ce même endroit mercredi matin et le corps fut inhumé à Perth, Ont., jeudi dernier. Tous les paroissiens de la Ste-Famille ont eu l'occasion de connaitre le vieillard lors de ses différentes petites visites au presbytère de la paroisse. Nous garderons donc tous un bon souvenir de M. M. O'Dea et prierons pour le repos de so nâme. Au Rév. curé nous présentons nos respectueuses et sincères sympathies.

M. le curé avait reçu la nouvelle par téléphone, jeudi matin de la semaine passée, que son père était dangereusement malade et il est parti le soir du même jour par avion pour se rendre à son chevet. Nous croyons que M. le curé est arrivé à temps pour voir son père encore vivant.

* * *

Le 11 novembre M. et Mme Auguste Bernard ont reçu à un dîner à l'Avenue Grill, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Il y avait nombre d'invités intimes. Parmi lesquels on a remarqué: la grand'mère Rostaing, le marquis Daigrault, M. et Mme Georges Minard, M. et Mme L.-L. Plotkins, le lieutenant et Mme Giroux, M. et Mme Gardner, M. et Mme J.-Eddy Leblanc, Mme Simonin, M. R. Trudel, M. et Mme P. Rostaing, M. Lampron, Mlle Noonan, M. L. Auclair, le petit Georges Bernard, le jeune Giroux, Doreen Gardner.

Un magnifique bouquet fut présenté par Georges à ses parents et de nombreux cadeaux furent offerts par les invités aux jubilaires.

A cette occasion, le correspondant désire offrir à M. et Mme A. Bernard ses voeux sincères de longue vie, de prospérité et de bonheur.

Odyssée d'un jeune aviateur de Legal

Nos lecteurs seront heureux de connaître un peu, dans ses grandes lignes, l'odyssée de notre aviateur Albert Cormier, porté disparu le 9 mai, et revenu sain et sauf à Legal, au commencement de novembre.

Enrôlé au mois d'août 1941, il fit son entraînement à Calgary et reçus ses Ailes à Lethbridge, en juillet 1942. Après un an à Chatham, comme instructeur, il passa en Angleterre, pour faire partie de la fameuse escadrille canadienne des Alouettes. Il en était à sa sixième sortie, sur des points comme Essen, Stuttgart, et Aulnoye, quand son Halifax fut atteint en plein ciel et prit feu. Tous les membres de l'équipe purent sauter, à part le pilote, qui périt dans la nuit. Atterri avec une blessure au pied et une prière sur les lèvres, notre vaillant jeune homme marcha quarante milles, et trouva refuge affectueux dans une excellente famille d'un village de Belgique qui lui prodigua les plus touchantes attentions pendant cinq mois, et s'en fit un "neveu canadien", avec amour et fierté. Le nom de ces bons Samaritains est gravé à jamais dans nos coeurs. Puis vint le grand jour de la Délivrance, que les Belges devront largement aux Canadiens. Cormier était le seul canadien dans tout l'arrondissement, et il se fit une gloire de mettre son parfait bilinguisme au service des forces de l'Intérieur et de la Deuxième Armée Britannique. Legal n'aurait pas su fournir un meilleur interprète. Il reçut des lettres de Bourgmestres adressées à "Monsieur le Canadien", les jeunes filles lui offrirent des centaines de bouquets, qu'il déposa, en des cérémonies publiques, sur les tombes de héros alliés. Une dizaine de banquets, vins compris, furent servis en son honneur, pendant que nous nous apitoyions sur son sort, avec un point d'interrogation sur le coeur. Après avoir parcouru son pays d'hospitalité et visité Bruxelles, Bruges, Gand, Lille, il fut l'objet d'une grande démonstration civique, en témoignage d'admiration, qui ne nous étonne pas autant que lui. Et c'est après ça qu'il revint en Angleterre, chargé de cadeaux et d'affection, retrouver son escadrille des Alouettes. Et après quelques jours, une permission d'un mois le ramenait au milieu de sa famille et de sa paroisse.

Le 27 novembre, ses heureux parents, M. et Mme Alfred Cormier, fêteront leurs noces d'argent et la joyeuse entrée de leur aîné, Albert, qui devra retourner à Ottawa dès le 3 décembre, reprendre le chemin glorieux de la carrière militaire qui fit l'idéal de sa jeunesse.

Regina offrirait la candidature au général McNaughton

Regina. — L'association libérale de Regina a annoncé que le général A.-G.-L. McNaughton, nouveau ministre de la Défense, serait invité à se présenter dans la division électorale de Regina, pour obtenir un siège aux Communes.

Les autorités de l'association libérale de Regina et de l'association libérale de la Saskatchewan ont dit que ce serait un honneur pour la province que d'avoir M. McNaughton, natif de Moosomin, en Saskatchewan, comme député au parlement.

Renforts à la flotte française

Paris. — Le ministère de la Marine a annoncé que la marine américaine a cédé 60 petits navires à la flotte française, y compris 11 patrouilleurs, 21 chasseurs de sous-marins, 20 balayeurs de mines et six remorqueurs.

Gageures sur les élections

Chicago. — Les "United Charities" de Chicago furent les gagnants de gageures sur les élections présidentielles. Le surintendant Joel D. Hunter a dit que le courrier comprenait des chèques venant de plusieurs personnes qui avaient gagné des gageures et qui désiraient en donner le profit en charité. "Les oeuvres de charité sont au bénéfice des républicains comme des démocrates, a dit M. Hunter, et ainsi tout le monde gagne".

Exemptions d'impôt pour les vétérans

Ottawa. — Les allocations données aux vétérans pour leur aider à se rétablir dans la vie civile sont exemptes de l'impôt sur le revenu d'après les stipulations de l'ordre en conseil publié dans les règlements de guerre canadiens.



M. J.-O. Pilon qui a été élu, la semaine dernière, président de la Commission des Ecoles séparées à Edmonton.

Deux postes importants de Radio-Canada, l'un à Montréal et l'autre à Sackville

Les autorités municipales de Montréal viennent de se prononcer en faveur du projet de la Société Radio-Canada d'ériger un poste de modulation de fréquence et éventuellement de télévision sur le plateau du Mont-Royal. Quatre-vingt dix conseillers ont voté pour le projet et quatre s'y sont opposés.

Les recherches et les travaux de laboratoire ont démontré que le sommet du Mont-Royal offrait des avantages exceptionnels pour l'érection de ce genre de poste. Les recherches faites par les services techniques de Radio-Canada ont confirmé d'ailleurs l'opinion du major Armstrong, l'inventeur de ce mode de diffusion, quant à l'excellence de l'endroit.

Le système de modulation de fréquence se sert d'ondes très courtes qui suivent les mêmes lois de propagation que celles de la lumière. Ces ondes se propagent donc en ligne droite et ne dépassent pas la ligne de l'horizon. C'est ce qui explique qu'il faille choisir un endroit très élevé lorsqu'on a une grande superficie à desservir. La métropole du Canada est donc privilégiée à cet égard.

Lors de la dernière enquête parlementaire sur la radio, Monsieur Augustin Frigon, directeur général de Radio-Canada, avait expliqué que la modulation de fréquence allait constituer un progrès en quelque sorte révolutionnaire. Ce système aura pour effets de résoudre le problème qui existe au sujet de l'allocation des fréquences à cause de leur nombre insuffisant et d'assurer par l'élimination des ondes parasitaires une remarquable qualité de son que ne donnent pas les émissions actuelles.

Les architectes de la Société, en collaboration avec ceux des services municipaux et du directeur de l'Urbanisme, s'inspireront dans la préparation des plans du cadre même du Mont-Royal avec sa terrasse et ses jardins. Ils les traceront en harmonie avec ce site incomparable. Les règlements permettront au public de visiter le poste, à certains jours. Comme il s'agit uniquement d'un poste à transmission, les opérations ne requerront que la seule présence de deux ou trois ingénieurs.

Au triple point de vue géographique, scientifique et pittoresque, l'endroit offre des avantages à nul autre pareils au pays. Le fait est que c'est Montréal qui a été choisi pour la première installation en ada naCund'uaetaoinetaoi lation en Canada d'un poste à modulation de fréquence et de télévision.

Le poste emetteur de Sackville, N.-B., Section Internationale

Le poste émetteur à ondes courtes, section internationale, de Radio-Canada à Sackville, N. B., commencera ses émissions vers la mi-décembre. Ces premières émissions seront expérimentales. Elles seront dirigées vers l'Europe et l'Amérique latine, de 6h.45 du matin, heure de l'Est, à 9h.15 a.m. L'indicatif d'appel consistera en quatre lettres qui n'ont pas encore été choisies. Le programme des émissions sera varié, devant consister en causeries, nouvelles, concerts, etc., et sera destiné à nos troupes en Europe qui seront ainsi mises au courant de tout ce qui se déroule au Canada, chez les leurs, dans leurs provinces respectives. Les travaux au poste de Sackville avancent rapidement et seront bientôt terminés. Quant au bureau d'administration et aux studios, situés rue Crescent à Montréal, ils pourront bientôt recevoir les membres du personnel. Les travaux s'y poursuivent également avec promptitude.

LEGAL

Lundi matin a été célébré le mariage de M. François DeChamplain à Mlle Annette Casavant, tous deux de Legal. La mariée était accompagnée de son père, M. Joseph Casavant; le caporal André DeChamplain, du C.A.R.C., servait de témoin à son frère. Mlle Jeanne DeChamplain accompagnée de M. Réal Auger étaient couple d'honneur. Au premier rang à l'église, on remarquait Mme J.-B. DeChamplain, mère du marié et Mme Joseph Casavant, mère de l'épouse, ainsi que tous les membres des deux familles. Après la messe, les invités se dirigèrent vers Morinville où un somptueux déjeuner de circonstance les attendait.

* * *

Mme E.-F. Trudel et son fils Cyrille, venus de Jasper pour le service de Pierre Madore, ont passé le dimanche à Legal. Le sergent d'aviation Victor Trudel, nouvellement gradué, partira cette semaine pour Lachine, en attendant sa destination dans le service actif.

Un service solennel pour Pierre Madore

Samedi matin, à la cathédrale, un service solennel fut célébré en mémoire du jeune officier-pilote, Pierre Madore, porté mort à l'action, en avril. Un détachement d'aviateurs canadiens, de Montréal, montaient la garde auprès du catafalque recouvert du drapeau bleu de l'aviation. Le dévoué chapelain des Alouettes, le Rév. Lieutenant Daniel Barnabé, O.S.P., conduisait le groupe et assistait au choeur, pendant que le curé Emile Tessier, oncle du défunt, célébrait la messe, assisté des abbés Emile Brière et Albert O'Brien. Au premier rang se trouvaient M. et Mme J.-C. Burger, M. et Mme Louis Madore et Darlene, M. et Mme Robert McDonald, le lieutenant Jacques Madore, Mme Théodore Burger, Mlle Marguerite Verrier, Mlles Joan et Joyce Burger, M. Jerry Burger, M. et Mme Jos. N. Tessier, avec Mlle Lorraine et MM. Robert et Paul Tessier, Mme E.-F. Trudel, de Jasper, le sergent d'aviation Victor Trudel et le jeune Cyrille Trudel, Mlle Jeanne Tessier, Mme Mary McDonald et M. Douglas McDonald. Il y avait aussi des représentants de la Police fédérale et un peloton de jeunes Scoutes de St-Joachim, dont Pierre Madore était un ancien chef.

Au sanctuaire: à part le R.P. Barnabé, le R.P. Patoine, O.M.I., curé de St-Joachim, le R.P. Fortier, S.J., recteur des Jésuites, le R.P. P. Laurendeau, S.J., de Montréal, le R.P. P. Daly, principal de l'Ecole Supérieure St-Joseph, où Pierre Madore termina ses études, le R.P. Reynolds, assistant-curé de la cathédrale, le R.P. Paul Connelly, le R.P. Léo Green, aumônier des marins et directeur de la chorale. Après l'absoute liturgique, des prières furent offertes, pour la paix, pour la protection des aviateurs et la consolation des foyers éprouvés par la guerre. L'hymne national termina la cérémonie, et à la sortie, le Largo de Haydn, morceau favori du jeune héros, fut parfaitement exécuté par l'organiste. M. et Mme Burger remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs condoléances par bouquets spirituels ou envois de fleurs.

STE-LINA

Dimanche soir un groupe de dames organisait une veillée à la salle. Après quelques parties de cartes, il y eut vente de tartes. Un certain Thomp Evans causa quelques surprises.

* * *

Dimanche dernier, des représentants du Gouvernement de la Saskatchewan se rendaient à Ste-Lina accompagnés de D. Gamache, de St-Paul, et M. Paul Gibeau, agronome de district, afin de prendre connaissance des différents systèmes des fermes à base coopérative: Bellerive, Dechaine, Charbonneau.

* * *

M. Jean Mahé vient de déménager dans sa maison neuve au village. Il y prendra un repos bien mérité après plus de trente-trois ans sur la ferme. M. Jos. Gagné vient aussi d'entrer dans la maison qu'il a bâtie. M. Jos. Miller vient de déménager sa famille dans la maison qu'il possède au village.

* * *

Le jeune Claude, fils de Camille Boutin, qui a subi une violente attaque d'influenza est maintenant hors de danger. Pour un moment son cas était désespéré.

* * *

Mlle Germaine Lozeau, vice-présidente du C.Y.O., est de retour de ses vacances à Edmonton et St-Vincent.

M. et Mme Emile Mageau recevaient dernièrement la visite de leurs fils: Armand, avec sa dame, qui s'en va à Prince George, B.-C.; et Clément de retour d'Italie.

* * *

On vient d'apprendre que le soldat Paul Mahé est rendu à Barrifield, Ontario.

* * *

La Rév. Soeur Supérieure et Soeur St-Paul se rendaient à Edmonton en fin de semaine.

* * *

De ce temps-ci, tout le monde parle du grand bazar qui doit avoir lieu les 26, 28, 30 novembre.

FAUST

M. O. Thibault, de Donnelly, comme les années précédentes, a pris un contrat de bois de la Compagnie McRae.

Sa famille, arrivée vendredi soir, passera tout l'hiver dans les chantiers à une vingtaine de milles du village.

Outre sa famille, plusieurs autres familles canadiennes viendront le rejoindre sous peu. Quelques-unes sont déjà arrivées: M. et Mme Edmond Odette et M. et Mme Philippe Savard. Ces deux familles sont les parents de M. Thibault. Arrivées de l'Est tout dernièrement, elles passeront aussi l'hiver dans les chantiers. Ce sera de nouveaux colons pour ici.

M. Léo Langlois, de Tangent, est aussi du nombre; il fera venir sa famille tout prochainement.

* * *

Vu la rareté du poisson, tout le monde sera pressé de tuer leurs visons pour la fourrure. Ce sera cette semaine. Il n'y en a pas autant que l'an dernier, mais on espère que les prix seront plus satisfaisants.

* * *

En fin d'octobre, Mme Marie Bolduc, d'Edmonton, passait quelques jours ici en visite chez des amies.

* * *

M. W.-B. Bannister était en voyage d'affaires à Edmonton la semaine dernière.

Lisez et faites lire la Survivance

Un autre régiment canadien-français qui nous fait grand honneur

On entend souvent parler des régiments canadiens-français de la "Chaudière", du "Royal 22e Régiment", du régiment des "Fusiliers Mont-Royal" et du "Maisonneuve", mais les dépêches ne nous entretiennent jamais du "4e Régiment d'artillerie moyenne".

Cependant, sur une quarantaine d'unités d'artillerie canadiennes actuellement outre-mer, le 4e Régiment est la seule composée exclusivement de Canadiens français. Nombreux sont les soldats canadiens-français qui font partie des quelque 40 autres unités d'artillerie, mais ils ne sont en majorité en aucune autre.

Or, voici quelques détails intéressants au sujet du "4e Régiment d'artillerie moyenne". Le nom de ce régiment provient du fait qu'il utilise des pièces d'artillerie dont les projectiles sont quatre fois plus lourds que celui du canon de 25 livres fabriqué à Sorel, P.Q. Le canon moyen est une arme excellente pour la destruction des tanks même les plus lourds et cela, à des distances de six milles. On en a eu la preuve depuis le débarquement, en France, de la 4e unité d'artillerie moyenne. Depuis ce débarquement, à lui seul, le 4e régiment a lancé sur les chars d'assaut allemands plus de 2,500 tonnes de fer.

Dans la poche de Falaise, par exemple, le 4e régiment d'artillerie la plus avancée et elle fut la première à faire sa jonction avec les forces américaines et à croiser son feu avec celui des Yankees. Le 4e régiment d'artillerie moyenne fut aussi la première unité canadienne à traverser la frontière belge; à ce moment-là, le régiment servait d'appui à une division blindée polonaise. L'artillerie moyenne est extraordinairement puissante contre les contre-attaques ennemies. Ainsi, plusieurs prisonniers allemands qui ont combattu sur le front russe ont affirmé que l'artillerie rouge était beaucoup moins meurtrière que l'artillerie canadienne.

Le commandant du 4e régiment d'artillerie moyenne est un jeune lieutenant colonel de Montréal dont la censure ne nous autorise pas à révéler le nom. Au nombre de ses officiers, il s'en trouve plusieurs de la cité de Québec. Mentionnons le major Maurice Archer, commandant en second (Archer fut commandant temporaire, au passage de la frontière belge); le capitaine Jean-Pierre Giroux, commandant intérimaire d'une des deux batteries du régiment; le capitaine Robert Poulin; le capitaine Maurice Tessier, paie-maître; le capt. André Asselin, de Rimouski.

Une belle cérémonie d'action de grâces en l'honneur de Marie à Bonnyville

Mardi, le 7 novembre, eut lieu la jolie "Fête à Marie" célébrée dans l'église St-Louis, de Bonnyville. Il y eut grand'messe avec diacre et sous-diacre. M. le Curé J.-E. Lapointe officiait. Le R.P. Jules St-Pierre, missionnaire de Beacon Hill, Sask., assistait comme diacre et M. le Vicaire G. Tardif, comme sous-diacre. L'assistance était nombreuse. Plusieurs personnes reçurent la sainte communion. L'autel de Marie était artistiquement décoré; car c'était à la Sainte Vierge que la population voulait rendre hommage, en reconnaissance de sa protection maternelle, et répétée à l'égard de la famille Sabourin en général et de Maurice Sabourin en particulier. Plusieurs fleurs embaumaient la statue de la Sainte Vierge et de nombreux lampions lançaient doucement leur flamme vacillante vers le ciel en guise de prière. A l'offertoire, la chorale chanta un magnifique cantique à Marie. La Révérende Soeur Marie-des-Lys, supérieure des Soeurs de l'Assomption, touchait l'orgue. Nos jeunes G. Hamel et M. Galarneau servaient la messe.

La fête en l'honneur de notre bonne mère du ciel se continua chez Mme A. Sabourin. Auparavant une collecte avait été faite par plusieurs sociétés de Bonnyville, St-Paul, Edmonton, etc., voire même des Etats-Unis afin de payer des couronnes de fleurs devant être déposées au pied du monument érigé en ex-voto à la Sainte Vierge à North West Cove, N. E. Ce monument, don du feu M. le Docteur S. Sabourin, fut dévoilé le même jour, le 7 novembre 1944. La population de l'endroit, composée de catholiques et de protestants, donnèrent gracieusement le terrain et firent les préparatifs nécessaires pour célébrer dignement cette belle cérémonie qui faisait honneur à leur petit village.

Mme Annette Sabcurin vient de recevoir un télégramme du Rév. Padré J. McGuire, de Dartmouth, N. E., rédigé comme suit: "Monument dévoilé comme promis. Grand succès. Alleluia! Détails de la cérémonie et lettre suivent". Signé: Lieutenant J. McGuire.

Alors! à la semaine prochaine pour le rapport sur le dévoilement du monument en l'honneur de notre bonne Mère du Ciel.

Vous vous rappelez sans doute que notre jeune aviateur, Maurice Sabourin, est mort accidentellement, le 7 novembre 1943, lorsque son avion alla s'écrouler en flamme sur la terre hospitalière de l'Acadie. Ce brave jeune homme serrait certainement dans ses mains une médaille miraculeuse de la Sainte Vierge, qu'il fit voir à sa bonne maman lors de son dernier voyage à Bonnyville, au mois de juillet 1943. Cette médaille fut trouvée intacte sous plusieurs pouces de cendre au-dessous des mains calcinées du jeune aviateur. Ce précieux trésor a été envoyé à Mme Sabourin qui la conserve pieusement, presque comme une véritable relique, et comme marque quasi sivible de la prédestination de son cher Maurice. Celui-ci avait dit à sa mère en montrant sa médaille qu'il portait toujours sur lui: "Quand l'heure viendra, elle sera dans mes mains!" Il avait eu comme un pressentiment de sa fin prochaine.

Mme Sabourin tient à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont joints à elle et à sa belle famille pour honorer les prérogatives de la Sainte Vierge qui se plaît à multiplier ses tendresse sur elle et ses enfants.

(Communiqué)

GRASSLAND

Le R.P. McMahon, d'Atabaska, a célébré la messe à Donatville, à 9 heures dimanche dernier, et se rendit à Grassland pour la messe du Christ-Roi à 11h. 30. Les quelques familles catholiques étaient présentes et le grand diner fut servi chez Mme Lloyd Dakin, cette fois-ci. Les gens se font toujours un plaisir d'accueillir un si bon curé et si plaisant aussi en dehors de son ministère.

* * *

Un whist s aerdoénnéucterf etao Un whist sera donné cette semaine au profit des Dames auxiliaires. Mlle Barlee et Mme Ira McKenzie présideront. Mme Blanche Dakin (née Hurtubise) s'occupera des tables. Il y aura aussi rtsidinbtouietaoin shrdluetaonis aussi distribution des prix comme par le passé. Qu'on se le dise!

* * *

On parle d'une troisième salle d'étude ici. Le ciment est arrivé pour le sous-bassement de la grande école. Nous a làsnohLruetainoetaoinetaoinet Nous aurons là nos parties de cartes si les plans se réalisent.

* * *

Une de nos bonnes catholiques de Grassland. Mme Carl Zak, visitait ses enfants à Edmonton, sa fille à l'école normale et son fils Georges au collège St-Antoine. Tous deux sont des anciens du couvent de Morinville, et Mlle Zak, quoique Polonaise, parle le beau français de France. C'est à l'honneur des charmantes Filles de Jésus.

* * *

M. Harley Smith, de Tawatinaw, et Mme, née Jeanne Hurtubise, se sont rendus à Vancouver. Ils ne peuvent taire un si beau voyage et parlent de se placer là-bas. L'herbe était verte et les fleurs bien belles encore, nous disent-ils. Et que de belles choses que l'eau et les bâteaux, quand on les voit pour une première fois.

* * *

M. Bouvier nous donnait une belle représentation cinématographique dans la salle d'Atmore, près Grassland. Une foule nombreuse de nos environs y assistait.

* * *

Une fille est née à notre dévoué marchand de Grassland, M. et Mme Semeniuk, à mi-chemin entre Grassland et l'hôpital d'Athabaska. Espérons que la mère ne souffrira pas de cette expérience.

* * *

Les membres de la famille Hurtubise, de Grassland, regrettent la mort de Mme Marguerite Lemire, de Legal, et désirent par la voix de la Survivance offrir leurs sympathies aux familles Lemire et Pelletier de Legal, dans la perte d'une si bonne mère et se fervente chrétienne.

* * *

Un garçon de 12 livres est né à M. et Mme James Kennedy, mardi le 7 novembre. Félicitations pour ce 12ème enfant d'une de nos meilleures familles de Grassland.

* * *

La mère de notre maître de poste, Alfred Corse, est repartie pour Berkeley, Californie, après un séjour de deux mois ici à Grassland. Elle emporte un beau souvenir de la senteur des épinettes qui font la beauté de notre petit village.

* * *

Nous avions la peine, la semaine dernière, de perdre notre dévouée garde-malade. Elle fut appelée en toute hâte au chevet de son mari qui est souffrant d'une maladie de coeur. Ce dernier est ingénieur civil et passa l'été à Yellowknife avec sa fille, Mme Norma Dérome.

* * *

M. et Mme Lloyd Dakin passaient la fin de semaine à Edmonton et Legal où ils ont visité leurs soeurs, Mme Lucien Cyr et Mlle Rolande Hurtubise, du couvent de Legal.

* * *

Notre institutrice des petits a dû subir une opération et perdre un mois de classe; nous l'attendons de jour en jour. Epsérons qu elle'lonsutetaoinet jours. Espérons qu'elle nous reviendra en pleine santé.

* * *

Les vieux parents de Jos. McKenzie de Yakoma, Washington, passèrent un mois dans les familles McKenzie.

Vous... abonnés...

C'est maintenant le temps...

Ne négligez pas le renouvellement de votre abonnement. Le renouvellement à date de l'abonnement montre l'intérêt du lecteur.

MALLEZ-LE AUJOURD'HUI !

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $.................

pour abonnement pendant ....an.

Adresser l'enveloppe comme suit: La Survivance, Edmonton, Alta.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

PICARDVILLE

Parties de cartes

La première partie de cartes de la saison aura lieu dimanche prochain, le 19 novembre, sous la présidence de MM. les marguilliers. Les dames de ces derniers serviront un goûter qui sera offert gratuitement à tous. Un joli concert familial terminera la soirée. Bienvenue à tous.

LA COREY

Mercredi, le 8 novembre, la famille Bureau était à la joie. Elle célébrait le mariage de deux de ses enfants.

De bonne heure, à Bonnyville, M. Louis Bureau épousait Mlle Thérèse Lessard, de Normandeau mais résidant à Bonnyville. La cérémonie terminée et après le retour au foyer un autre mariage avait lieu dans notre église. Mlle Thérèse Bureau épousait M. Alby Richard, autrefois de Plamondon, aujourd'hui de Vegreville. Avant le mariage, eut lieu la cérémonie des Enfants de Marie. Mlles Bernadette Bureau et Madeleine Dumaine conduisirent la future mariée à l'autel de Marie pour la consécration et l'offrande de la couronne. M. l'abbé Tardif, vicaire à Bonnyville, reçut le consentement des époux et bénit leur union. Une grand'messe fut chantée aux intentions des jeunes époux. Les témoins étaient M. Albert Bureau et M. Léon Bureau.

La célébration de cette double noce eut lieu chez les pères des mariés. Un grand nombre de parents et d'amis s'y étaient réunis pour féliciter les jeunes couples et partager leur joie.

Samedi, Mme Richard nous quittait pour élire domicile à Vegreville. Nous nous joignons à ses parents et amis pour lui souhaiter beaucoup de bonheur.

De leur côté, M. et Mme Louis Bureau se dirigèrent vers Normandeau. Après quelques jours de voyage, ils reviendront demeurer pami nous. Nous souhaitons à Mme Bureau la plus cordiale bienvenue.

* * *

M. Arthur Saint-Pierre est parti pour Vancouver. Sa fille, Mme Eugène Bonin, l'accompagnait jusqu'à Edmonton pour soins médicaux.

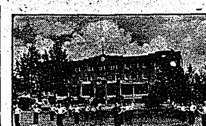
* * *

Notre curé est revenu de l'hôpital après deux dimanches d'absence. Il fut opéré pour appendicite. Il semble maintenant se bien porter. C'est M. l'abbé Tardif qui le remplaçait.

* * *

Dimanche, nous avions une séance de vues animées au profit de l'église.

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.



JUNIORAT SAINT-JEAN

Journée des Parents:—

Le dimanche du 12 novembre fut une journée mémorable pour les élèves du Juniorat: c'était la journée des parents. Soixante-quinze parents ont répondu à l'invitation, et la plupart des autres ont écrit pour dire combien ils regrettaient de ne pouvoir être présents à cette journée d'adultes.

Nos distingués visiteurs arrivèrent pour la grand'messe solennelle chantée par le Père Cloutier, assisté des Pères Nadeau et Pomerleau. Le propre et commun de la messe grégorienne furent chantés par une petite chorale improvisée sous la direction du P. Girard. Pendant la messe, le R.P. Fournier, chapelain de la Miséricorde, prêcha sur l'importance de l'éducation.

Immédiatement après la messe, les parents visitèrent la maison, accompagnés de leurs enfants. A 11 heures, ils se réunirent à la salle d'étude pour entendre la conférence du R.P. Supérieur. La conférence terminée, tous se rendirent avec leurs fils au réfectoire. Le Benedicite chanté par les élèves, ils purent apprécier le banquet qui leur avait été préparé. Parents et enfants se groupèrent ensuite pour une photo-souvenir. Car une journée familiale ne se passe pas sans prendre de photo.

Comme la température ne permettait pas les jeux extérieurs, nous avons cru bon de donner une démonstration de gymnastique.

A deux heures et demie, les parents se divisèrent en cinq cercles d'étude, chacun dirigé par deux Pères. Pour terminer cette journée d'étude, une réunion générale eut lieu à quatre heures et demie en vue d'arrêter des résolutions concrètes.

A six heures moins quart, tous se rendirent à la chapelle pour assister à la Bénédiction du T. S. Sacrement à laquelle officiait le Père Supérieur.

A six heures, les Religieuses servirent un savoureux repas au poulet apprécié par tous... Plusieurs ont cru bon d'aller remercier la Supérieure.

Soirée familiale

A sept heures et quarante-cinq, tous descendent à la salle de récréation pour assister à la soirée familiale. L'orchestre ouvre cette réunion par une marche. Nos professeurs de musique, M. et Mme Shean et Mlle C. Gagné, prennent part à cette partie musicale. Après une valse et un "For they are jolly good fellows", nous procédons à la deuxième partie de la soirée où les responsables et les représentants de la Cité étudiante exposent leurs activités et responsabilités. Le président, Louis Desrochers, présente le Conseil et en expose le fonctionnement. Le président des externes, C. Gallant, nous parle des difficultés et des problèmes de l'externe. Le grand responsable des jeux, Marcel Dubrule, nous entretient de sa charge et de son comité. Après un chant, nous entendons le Ministre de la Santé, ainsi que le responsable de la Propagande qui nous exprime ses idées avec une éloquence fort démonstrative et gesticuleuse. Un "canon" distrait l'auditoire et l'on entend le président de la première Caisse Populaire étudiante, "La Débutante". Le président honoraire des activités optionnelles, R. Blais, nous entretient du Scoutisme, de la Bonne Chanson, des passe-temps.

Le R.P. Provincial dit toute sa joie de se trouver au milieu de nous et tout l'espoir qu'il met dans cette réunion intime et familiale.

MM. J.-A. Gallant et J. Dussault, délégués par les parents, clôturent la soirée. Le premier exprime la joie et la reconnaissance des parents qu'il représente; le second s'adresse aux élèves et leur dit ce que leurs parents attendent d'eux.

La soirée se termine par la prière du soir... abrégée.

Versific.



CBK, Watrous, Sask.—540 klcs.—Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 19 au 25 novembre 1944, Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 19 novembre

9h.30 a.m. Notre Français sur le vif. Sous une forme agréable, M. Jean-Marie Laurence, professeur à l'Ecole normale de Montréal, traite de grammaire de lexicologie, de psychologie du langage, parfois aussi de littérature, dans des entretiens sans apprêt avec la pétillante Ingénie (Mme Olivette Thibault).

9h.45 p.m. Causerie de l'Heure Dominicale par le R.P. Marcel-Marie Desmarais.

5h.00 p.m. Sérénade pour Cordes.

10h.00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale; les auditeurs qui désirent poser des questions sont priés de les adresser à l'Heure Dominicale, Société Radio-Canada, Poste CBK, Watrous, Saskatchewan.

Lundi 20 novembre

12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.

3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché.

5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 21 novembre

12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.

3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché.

5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 22 novembre

12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.

3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché.

5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 23 novembre

12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.

3h.15 p.m. La Chanson Française

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché.

5h.p.m. Quatuor Alouette.

5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 24 novembre

12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché.

5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Samedi 25 novembre

9h.30 a.m. Les Variétés Françaises.

11h.15 a.m. Radio-journal et intermède musical.

4h.30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.

6h.00 p.m. Ici, l'on chante, émission présentée de Québec.

10h.00 p.m. L'Entrée des Artistes.

Gilbert Lessard

Watrous, le 7 novembre 1944.

CHAUVIN

La grande nouvelle a été le succès du bazar et la joie des gagnants. Vendredi, samedi et dimanche dernier, le bon Dieu nous accordait une température juste assez belle pour suspendre les travaux et permettre une grande assistance à ces fêtes.

175 repas le midi. Plus de 280 soupers à la dinde! Le maire venait présider et tirer le nom des gagnants pour les tirages.

Le premier prix a été gagné par M. H. McCluskey, de Ribstone; le 2ème par Mlle S. Labbé, de New West.; le 3ème par la Co. Tonkin, de Winnipeg: un édredon de soie doré et blanc, la chaise de salon et le certificat d'épargne de guerre.

La poupée et la chaise de rotin furent gagnées par M. C. Fenton, de Chauvin. La boîte de surprise (boîte de chocolat), par M. A. Simard. Et le prix de $5.00 parmi les vendeurs et vendeuses, par Mlle L. Délémont.

Les recettes brutes pour le bazar s'élevèrent à $1,395.15 dont $265.15 de dépenses. Il reste un bénifice clair de $1,130.00.

Une messe d'action de grâces a été annoncée pour remercier le bon Dieu de sa protection, les paroissiens de leur dévouement et contribution, et tous nos amis pour l'intérêt qu'ils nous gardent. Aucun des organisateurs ou organisatrices ne voulut entendre spécifier son nom malgré le gros travail fourni. Mais le Sacré-Coeur les connaît tous et chacun, et Il les remerciera à sa façon.

* * *

Les Soeurs de la Charité passaient pour leur collecte annuelle samedi. Une tendait la main après la grand'messe dimanche. Et on dit que les paroissiens se sont encore montrés bien généreux.

* * *

Le caporal Camille Côté était en permission la semaine dernière.

Mme Bélanger et Mme Délémont étaient en visite à Edmonton ces jours derniers.

Mme Davignon a été conduite à l'hôpital de Macklin vendredi dernier.

WARWICK

M. et Mme Azarie Venne, M. et Mme J.-B. Vincent, de Brosseau, sont venus passer dimanche chez M. et Mme Philippe Venne et M. et Mme Athanase Venne.

M. Bernard Théroux et son ami, M. Victor Normandeau, sont venus passer le dimanche chez M. et Mme Eugène Théroux.

Mme Alcide Théroux, de Vègreville, a passé quelques jours chez M. et Mme Emery Théroux.

M. et Mme McQuillan sont allés demeurer à Edmonton. La santé de M. McQuillan ne lui permettait plus de rester à la campagne.

Mme Emery Théroux a dû passer quelques jours à l'hôpital de Vègreville. Elle doit revenir chez elle ces jours-ci.

M. Bradshaw est mort à l'hôpital à vent malade.

Les chasseurs de canards sont dans leurs gloires, ces jours-ci, dans ces alentours qui sont reconnus pour être "le paradis des chasseurs".

Edmonton, vendredi, le 3 novembre. Ce fut une grande surprise pour tous, car il était un homme qui n'était pas sou-

La Survivance des Jeunes

Qui va gagner le beau prix?

Mes chers amis,

J'ai reçu de belles compositions pour le concours de novembre. Toutefois, il n'y en a pas suffisamment qui ont concouru. Rappelez-vous que le concours se termine le 25 du mois. Le temps presse, il faut donc se hâter.

Surtout ne dites pas que le Concours est difficile. Il suffit de m'envoyer une petite composition française. J'accepte même vos compositions de classe. Les petits comme les plus grands peuvent sûrement écrire quelques lignes à Grand-Père, n'est-ce pas?

N'oubliez pas de mettre votre nom, votre adresse et votre grade.

Allons, mes petits amis de partout: de Chauvin, de Fort Kent, de Morinville, de la Rivière-la-Paix, de Bonnyville, de St-Paul, et d'ailleurs. J'attends vos réponses de Concours.

Rappelez-vous qu'il y aura de beaux prix. En particulier, je donnerai **un abonnement**, (peut-être deux), à la petite revue **"Héraut"**. C'est une revue en images et en couleurs, comme les "funnies", mais bien plus intéressantes. Qui va gagner cet abonnement? Hâtez-vous!

Grand-Père Le Moyne

HISTOIRE DU CANADA

Monseigneur François de Montmorency-Laval

par F.-X. Grondin

Fils de nobles

François de Montmorency-Laval naquit le 30 avril 1622 au château de Montigny-sur-Avre, dans le diocèse de Chartres. Par sa naissance, il appartenait à la plus haute noblesse de France, et parmi ses aïeux il comptait des héros et des saints.

Cadet de grande famille, il fut destiné dès le bas âge à la vie sacerdotale, et on put voir en 1631 le jeune de Laval, tonsuré, élève, au collège royal de La Flèche, des classes enfantines du célèbre institut des Jésuites. Il y demeura dix ans, y faisant toutes ses études, y compris trois années de philosophie.

Ce n'était pas un petit établissement que ce collège de La Flèche, fondation du roi Henri IV. Il comptait alors quatorze cents élèves, parmi lesquels trois cents pensionnaires, l'élite de la noblesse de France Le P. Claude Noirel était recteur et le P. Louis Milquin y exerçait les fonctions de principal au pensionnat. Le P. Noirel fut bientôt remplacé par l'ami de Descartes, le mathématicien Etienne Noël, qui lui-même eut pour successeur le théologien Cellot. Tous trois furent les supérieurs du jeune François.

Vers l'âge de quinze ans, François fut nommé au poste de chanoine dans la cathédrale d'Evreux, et à cette occasion il prit le titre et l'appellation ecclésiastique d'"abbé de Montigny". A la mort de ses deux frères aînés, il devint l'héritier des titres et des biens de sa famille, mais il y renonça en 1646 en faveur d'un frère cadet, afin de devenir prêtre.

La Société des Missions Etrangères

En 1650, François de Montmorency-Laval se trouvait à Paris au collège de Clermont. Il avait alors dix-neuf ans, et commençait ses études théologiques. Il était membre de la Congrégation des Externes dépendant de ce collège.

Bientôt nous le trouvons associé à quatre autres pieux étudiants dans une petite société, qui menaient au milieu de Paris une sorte de vie monastique, se dévouant aux activités philantropiques, et de-ci de-là, au salut des âmes misérables. Ainsi naquit la Société des Missions Etrangères.

Evêque en Nouvelle-France

Depuis de longues années on agitait la question d'un évêque en Nouvelle-France. En 1657 on se mit sérieusement à la solution de ce problème. Après des démarches assez mouvementées, le candidat de la cour et des Jésuites fut agréé par Rome. François de Montmorency-Laval était consacré à Paris par le Nonce lui-même, évêque *in partibus* de Pétrée et vicaire apostolique du Canada.

On peut dire que ce choix était dû aux efforts des PP. Lalemant et Garnier, entre autres. Ces Pères Jésuites l'avaient connu au collège de Clermont et cet excellent élève avait conservé les meilleures relations avec ses anciens professeurs de théologie.

Prêtre depuis mai 1647, le nouvel évêque présentait une figure d'ascète. Nul ne pouvait donner plus à sa tâche que lui: prestige de famille, honneurs, influence, il jetait tout aux pieds de Dieu et à son service. Au Canada, il serait à la fois fondateur de l'Eglise, l'apôtre de la tempérance et pionnier de l'éducation.

L'Eglise du Canada

L'Eglise du Canada, Mgr de Laval la fonda dans la vie surnaturelle, et la rendit capable de la plus grande activité sociale. Pour cela, il lui assura toute l'intégrité de la doctrine, et lui donna pour unique appui l'Eglise catholique romaine. Ainsi la jeune Eglise du Canada, érigée en 1674, fut dès l'origine unie à Rome. Elle échappa dès lors au virus gallican. L'organisation diocésaine fut réglée par la discipline romaine, et la liturgie romaine fut la liturgie de la Nouvelle-France.

Pour assurer au clergé une formation fondée sur les dons de la grâce et les vertus solides, il institua son séminaire. Ainsi assurait-il le recrutement d'un clergé national, plus à même de comprendre l'âme des colons, leurs joies, leurs sentiments et leurs souffrances.

Les écoles paroissiales, que Mgr de Laval encouragea, devaient fournir à son séminaire des candidats de choix. Notre jeune évêque n'épargna aucun effort pour seconder les oeuvres d'instruction populaire, comme les Ursulines à Québec, et surtout la jeune congrégation canadienne de Marguerite Bourgeoys. Mgr de Laval fit acte de pionnier: il fonda l'enseignement technique, en ouvrant son école de Saint-Joachim.

La tempérance

L'évêque de Québec, que Dieu avait amené comme fondateur de l'Eglise du Canada, y fut aussi un apôtre inlassable de la tempérance. Dans cette question, il eut affaire à forte partie. Les chefs civils de la colonie, intéressés de près ou de loin au négoce des fourrures, n'étaient guère favorables aux restrictions absolues. L'intérêt matériel, la concurrence sans scrupules des Hollandais et des Anglais, tout, à leurs yeux, justifiait la traite de l'eau-de-vie.

Pourtant les effets étaient ruineux pour le moral des Sauvages. La boisson les tuait au physique et au spirituel, et rendait toute évangélisation impossible. Tous les missionnaires se plaignaient. Mgr de Laval prit la cause en main. Il fit trois voyages en France à cet effet, en 1662, en 1671 et en 1679. Il y plaida la cause de l'Evangile. Un certain succès couronna ses efforts, et le règlement royal de 1679 arrêta pour un temps les ravages de la fatale eau-de-feu.

Les missions

Sous l'administration de Mgr de Laval le mouvement des missions prit de l'extension. Les Jésuites rayonnaient partout. Tandis que les P. Ménard évangélisait les Outaouais, le P. Allouez allait fonder en 1665 deux missions au lac Supérieur; les PP. d'Ablon et Marquette plantaient la croix au Sault-Sainte-Marie; en 1672, le P. Albanel gagnait par la voie du lac Saint-Jean les rives lointaines de la baie d'Hudson, où jusqu'en 1700 missionneront plusieurs Pères Jésuites. En 1672, partant de Montréal, Joliette rejoignait le P. Jacques Marquette, et tous deux faisaient la découverte et l'exploration du Mississipi.

Sous l'énergique poussée de l'évêque de Québec, les Sulpiciens bientôt s'unirent aux Jésuites. MM. Vignal et Lemaitre tombaient martyrs sous les coups des sinistres Iroquois, M. Trouvé et de Salignac-Fénelon ouvraient la mission de la baie de Kenté, foyer d'où la foi rayonna sur toutes les contrées avoisinantes jusqu'à Niagara. Ajoutons les postes sulpiciens de la Montagne, de Gentilly et de l'Ile-aux-Tourtes, et n'oublions pas les Récollets revenus au pays en 1670, et qui avaient alors quatre missions: les Trois-Rivières, l'Ile-Percée, la Rivière Saint-Jean et le fort Frontenac sur le lac Ontario. Nous aurons ainsi une faible idée du mouvement missionnaire que conduisait et inspirait l'énergique main du pasteur de Québec.

Démissions et dernières années

En 1685, Mgr de Laval a déjà assuré la vie des missions en ouvrant des domaines nouveaux où le zèle de tous les religieux et prêtres pouvait s'exercer; il a fondé et établi solidement par ses dons généreux et par l'agrégation au Séminaire des Missions Etrangères de Paris son propre Séminaire de Québec. Aujourd'hui la maladie ronge ses forces il présente sa démission et passe la charge à Mgr Jean de Saint-Vallier.

La vie publique de Mgr de Laval est maintenant terminée. Cependant, à l'occasion, il rendit des services signalés au nouvel évêque. En son absence, il administra l'Eglise de Québec. En 1705, l'incendie détruisit tout le Séminaire, et le vieil évêque se réfugia à la résidence des Jésuites, où il mourut, le 6 mai 1708.

Son oeuvre

Peut-être les plus remarquables points de son administration furent-ils ses efforts pour arrêter le trafic des liqueurs, et son travail incessant en faveur de l'éducation et des missions sauvages.

Pour nous, nous devons admirer son abandon et sa confiance en la volonté de Dieu. Au rien qu'il croit être, il s'efforce de substituer Dieu qui est tout. Au Christ qui l'habite il doit sa passion de sauver. Tous ses actes sont une prière. Homme sujet aux infirmités et aux conditions misérables de la vie, prisonnier comme tous les autres de la maladie, des épreuves du climat et de la température, il semble que son énergie puisée aux sources éternelles le soulève et l'établisse dans un souverain équilibre. Il n'a lutté contre personne pour le plaisir factice de vaincre un adversaire ou pour la joie inhumaine d'humilier. Ses coups ont toujours été portés pour Dieu. Homme de feu, brasier sans cesse attisé par le désir du plus parfait, sa vie a été une offrande perpétuelle au Seigneur.

(Le Messager canadien)

Autrefois

Autrefois, le ruisseau limpide
Coulait joyeux parmi les fleurs;
Aujourd'hui, dans son cours rapide,
On dirait qu'il roule des pleurs.

Autrefois, des chants d'allégresse
S'élevaient des prés et des bois;
Aujourd'hui, des chants de tristesse
Sortent de partout à la fois.

De mon front la jeune couronne,
Feuille à feuille, meurt sous mes (doigts;
Aujourd'hui, c'est le pâle automne;
C'était le printemps autrefois. . .

Et pourtant, ô grâce, ô sourire,
Mon coeur ne vous regrette pas;
Qu'êtes-vous, reflets d'ici-bas,
Auprès des splendeurs où j'aspire?

Marquis de SEGUR

Sous des jeunes

Grand-Père a reçu de belles surprises cette semaine. Les gros sous commencent à tomber dans la Banque des Jeunes. L'honneur en revient à ceux dont les noms suivent:

Carmen Servant (Falher)	0.25
Sr André de Florence	1.00
X (Peace River)	0.75
Marguerite Lonfat (Peace River)	0.25

Mille merci à ces âmes généreuses. Je suis certain que leur exemple en entraînera beaucoup d'autres. Cela permettra d'avoir de beaux prix pour nos Concours de la Page des Jeunes.

Grand-Père Le Moyne.

Pourquoi n'y aurait-il pas dans chaque école. . .
une
PETITE BANQUE
où chaque élève pourrait déposer
un
SOU
pour aider la Page des Jeunes?

Parlons bon français

Barouche, planche, chienne, slague, sly, slide

La dénomination de **barouche** ne parait guère en France. Bescherelle et Guérin sont les seuls lexicographes à l'enregistrer, et encore ne le définissent-ils que par ces mots: sorte de voiture". Selon toute probabilité, il s'agit là du barouche anglais, qui est une voiture à quatre roues, avec capote, ayant deux sièges intérieurs se faisant face et un petit siège extérieur pour le conducteur. Chex nous, la **barouche** est une voiture légère, formée de planches plus ou moins flexibles que supportent deux paires de roues et ayant un ou deux sièges. Cette voiture porte aussi chez nous les noms de **planche, chienne, salgue, sly, slide**. Cette voiture parait inconnue en France. Nous pourrions lui conserver le nom canadien de **planche**.

* * *

Express

La grande voiture à quatre roues, avec ou sans ressorts, portant une caisse plus ou moins longue, qui sert tantôt à livrer les marchandises à domicile, tantôt à transporter des produits de la ferme, des colis, etc., et à laquelle nous donnons généralement le nom d'express, s'appelle en France **voiture de livraison**, dans le premier cas, et **chariot** ou **camion**, dans le deuxième.

* * *

Waguine

Nous donnons le nom de **waguine** à différentes voitures de luxe ou de travail, à quatre roues. **Waguine** est une francisation canadienne ou une corruption de l'anglais **wagon**. Notre **waguine** de luxe est un carosse, tandis que notre **waguine** de travail est tantôt un oicam tat,nnou-btaoietaoinetaoinet un camion, tantôt un gros chariot de ferme, tantôt une fourragère, une guimbarde.

(Publications de la Société du Parler français).

Pour rire



Il ne veut plus

X.... Un candidat communiste vient d'exposer dans une petite commune de la Nièvre, la doctrine bolchévique.

Après la conférence, les paysans vident quelques canettes et échangent leurs impressions.

"C'est un système épatant, explique Joseph à Firmin: tout est comme qui dirait **en commun**. On te prendra ta maison.

— D'accord.

— On te prendra ton cheval!

— Je veux ben.

— On te prendra ta vache. . .

— Si ça doit faire le bonheur de la nation, pourquoi pas?

— On te prendra ton cochon. . .

— Ah! non, par exemple.

— Pourquoi?

— Parce que j'ons pas de maison, j'ons pas de cheval, j'ons pas de vache, mais j'ons un cochon!"

* * *

Leçon de grammaire

Maman apprend à sa petite fille ce qu'est le verbe. Elle lui fait écrire cette phrase: "Madeleine joue à la balle".

— Où est le verbe? demande-t-elle. Silence de la petite fille.

— Voyons, reprend maman, que mets-tu entre Madeleine et la balle?

La fillette réfléchit. Puis, comme elle sait que c'est l'heure du tennis et que sa soeur Madeleine l'attend, elle répond, triomphalement:

— Le filet, maman.

* * *

Au restaurant

— Garçon!

— Monsieur!

— Vous venez de renverser la sauce sur mon paletot.

— Oh! Monsieur, ne vous en faites pas, il y en a d'autres à la cuisine.

Vieux arbres et vieux hommes

Quand les arbres sont vieux, leurs rameaux dépouillés
Ne sentent plus courir les frissons de la sève.
En un gémissement leur murmure s'achève,
Les oiseaux les ont fuis, les vers les ont souillés.

Quand les hommes sont vieux, ils vont, les yeux mouillés,
Evoquer, loin du bruit, leur vie encor trop brève,
Souvent avec courage ils ont lutté sans trève,
Et le suprême appel les trouve agenouillés.

Autour de l'arbrie vieux qui, lentement s'affaisse,
Avec ses nids déserts et ses pâles festons,
On voit croître et verdir de vaillants rejetons.

Autour de l'homme vieux et pour qui le jour baisse,
On entend les gais cris et le rire argentin
Des enfants que réveille un rayon du matin.

Pamphile LEMAY.

Mon Courrier

Chauvin, le 10 novembre 1944

Cher Grand-Père,

Je suis bien content de vous écrire aujourd'hui.

J'avais hâte de vous donner de mes nouvelles. C'était bien ennuyant de ne pas entendre parler de vous.

Pendant les vacances je pensais souvent à Grand-Père.

Dans cette lettre, je vous demanderai de donner des concours faciles à faire. Ainsi, j'espère gagner.

Aurevoir, cher Grand-Père.

Un enfant de l'école St-Aubin
Gilbert Cyre.

Cher Grand-Père LeMoyne,

Vous devez bien me croire malade et presque morte? Non je suis en très bonne santé. Peut-être suis-je endormie un peu, mais enfin je décide de me réveiller.

Vous nous demandiez, il y a quelques semaines, quel était notre sujet préféré dans la Survivance.

Pour ma part, j'aime bien les "Pour Rire". Les Devinettes sont bien de mon goût aussi. Et quand viennent les concours, je me hâte de les lire et de répondre assez vite à votre appel. Aurevoir, cher Grand-Père, je vous reviendrai bientôt. J'espère bien gagner.

D'une petite franco-albertaine,
Estelle Benoit.

Cher Grand-Père,

J'espère que vous ne pensez pas que je suis malade. Mais non! je suis en bonne santé. Dans la page des jeunes, j'aimerais avoir des concours différents chaque mois. Vous ne savez pas comme j'aimerais gagner votre beau prix: "Les Hérauts". Les histoires sont si belles!

Aurevoir, Grand-Père, je reviendrai bientôt.

Cécile Lapierre.

NOTRE AVANT-GARDE

Mercredi dernier, nous avons eu notre première réunion d'Avant-Garde. Tous les élèves avaient l'air contents. Nous avons eu de belles pièces et de bonnes propositions.

Nous étions contents d'accepter des bons points pour nous aider à corriger nos fautes de langage; puis lorsque nous serons plus vieux, nous saurons comment nous exprimer sans avoir honte. Et notre bon Père curé nous dit d'encourageantes paroles.

J'espère, cher Grand-Père que je serai la gagnante du magnifique prix: "Les Hérauts". Bonjour, Grand-Père.

Votre petite fille,
Louise Courchesne

Marcou

On donne couramment chez nous le nom de **marcou** au chat mâle. Cette dénomination est devenue archaïque, Aujourd'hui il faut dire **matou**.

Pour le concours de novembre

Le départ pour l'école

Par une magnifique matinée claire et tiède Jean et Louise partent pour l'école.

Les deux enfants, après avoir fait leurs adieux à leur mère, s'en vont. Leur maman les voit marcher la main dans la main. Ils disparaissent sur le grand trottoir large et nettoyé. Elle semble être heureuse de voir que ses enfants vont se faire instruire.

Jean porte un bel habit bleu, à culottes courtes, et Louise porte sa jolie petites robe verte qu'elle avait bien hâte de mettre pour l'ouverture de l'école.

La température est très belle. Elle semble inviter nos petits à commencer avec courage une bonne année scolaire.

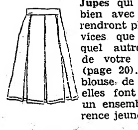
Laurette Boudreault,
Saint-Paul, Alta.

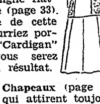
La fête du Christ-Roi

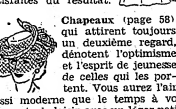
Dimanche dernier nous fêtions la fête du Christ-Roi. Pour cette occasion notre bon et dévoué Père Curé avait jugé bon que nous fassions une petite retraite, afin de préparer à Jésus un calice orné de pierres précieuses, et de fêter dignement cete fête; je veux dire les petits sacrifices pour dominer nos caractères. Notre Père prédicateur nous a dit à maintes reprises que pour semer l'amour de Dieu autour de nous, il faut d'abord l'avoir dans notre coeur; il faut nous sanctifier pour pouvoir sanctifier les autres. C'est toujours par soi-même qu'il faut commencer.

Essayons, au moins. Beaucoup cependant comprennent qu'à l'amour de Jésus doit répondre un amour tout de générosité. Nous avons l'heure d'adoration du premier vendredi du mois, pour monter la garde devant Jésus-Hostie. Que chacun de nous se fasse un devoir d'aller adorer ce coeur qui nous a tant aimé, et qu'ils le fassent généreusement, afin que Jésus soit content des petits enfants de Grand-Père LeMoyne de Falher.

Carmen Servant,
Falher, Alberta.







L'hon. M. King a affirmé . . .

(Suite de la page 1)

sion s'ensuivrait, j'ai cru de mon devoir comme premier ministre de recueillir l'avis le plus autorisé. J'ai donc consulté le général McNaughton. Parce qu'il avait été l'organisateur et le premier commandant de l'armée canadienne, je savais que personne plus que lui n'avait à coeur l'intérêt de notre armée et de nos soldats d'outre-mer. Le général McNaughton a exprimé l'avis que l'on n'avait pas encore épuisé tous les moyens d'obtenir les renforts nécessaires par le volontariat.

La proposition faite par le colonel Ralston n'a pas été acceptée. Après sa démission, le général McNaughton a pris la direction du ministère de la Défense nationale."

M. King parle ensuite de notre armée territoriale.

"Je m'arrête pour rectifier une erreur très répandue au sujet des mobilisés. Parmi les 60,000, 23,000 seulement sont de la province de Québec, et 25,000 seulement de tout le Canada sont de langue française."

Le premier ministre affirme la nécessité de garder le volontariat.

"Du point de vue strictement militaire, il saute aux yeux qu'il est préférable d'envoyer des renforts volontaires à une armée de volontaires. Les autorités militaires sont d'avis que l'enrôlement donne à la recrue une nouvelle conception des choses et un plus grand respect de soi, de même que l'esprit de détermination qui suit une grave décision. Tout cela, sûrement, doit en faire de meilleurs soldats. C'est un point très important, car nous nous intéressons autant à la qualité qu'au nombre des renforts militaires que nous envoyons outre-mer.

Il ne faut pas oublier que si nous transportons les mobilisés à l'étranger avant qu'ils ne se soient engagés volontairement, ils ne seront pas appelés à remplir les cadres d'une armée de conscrits.

On a répété à maintes reprises qu'ils seraient accueillis sans grand enthousiasme par les volontaires auxquels ils iraient se joindre. On a ajouté que leur présence serait une source de division, voire même de dissension, dans nos unités combattantes. Toutefois, c'est un risque que le gouvernement serait tenu de prendre, si notre pays ne pouvait qu'à ce prix porter sa juste part du fardeau de la lutte victorieuse."

"Sans qu'on ait à recourir à la coercition ou à intensifier l'application des méthodes actuelles, un grand nombre de ces conscrits s'enrôleront volontairement. Nous croyons qu'au moyen d'un appel spécial on pourrait en amener beaucoup d'autres à le faire; en somme, la différence, au point de vue nombre, dans les résultats donnés par les deux méthodes pourrait être minime. Le régime du volontariat ne s'est pas avéré inefficace. A l'heure actuelle, il est mis à plus rude épreuve, et cela nécessite de notre part, au pays, un redoublement d'efforts pour l'avenir immédiat, particulièrement en vue de fournir un personnel possédant un entrainement avancé.

Nul ne saurait dire à quels obstacles, on serait en butte si, au régime du volontariat, on substituait la conscription pour le service outre-mer. Mais quiconque est de bonne foi sait que pareil changement donnerait lieu à des difficultés réelles, et susceptibles d'avoir des conséquences fort graves. Nous redoublons d'efforts, plutôt, en vue de faire face à la situation existante par la méthode du volontariat. A cette fin, j'invite tous les Canadiens à collaborer avec nous dans un esprit de patriotisme."

"Tout en préférant pour le service outre-mer le régime du volontariat, nous continuerons à recourir à la contrainte, chaque fois qu'il le faudra, afin que les hommes d'âge militaire et jouissant de l'aptitude physique s'acquittent du service national qu'exige notre effort de guerre. Les mobilisés affectés au service national resteront dans l'armée, seront soumis à la discipline de l'armée et toucheront la solde de l'armée. Ce serait évidemment une injustice que de leur accorder un traitement préférentiel en leur fournissant des emplois civils au salaires qu'obtiennent les civils.

Il est une autre raison pour laquelle il ne convient pas de licencier les mobilisés hormis ceux qui, pour des motifs de santé ou autres, ne peuvent plus être utiles comme soldats. C'est que ces mobilisés, tant qu'ils font partie de l'armée et subissent une formation convenable, constituent toujours une réserve potentielle ultime de renforts dont l'affection obligatoire à un théâtre de guerre quelconque pourra, à la lumière des circonstances, faire l'objet d'un nouvel examen de notre part."

La Pologne décidée à ne pas abdiquer

"La Pologne ne demande pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec tous ses voisins et surtout avec celui de l'est, auquel la rapproché la communauté d'intérêt en face de la menace allemande, mais elle n'abdiquera jamais son indépendance et son intégrité au profit de ce voisin"; a proclamé avec fermeté le Dr T. Brzezinski, consul général de Pologne à Montréal, dans une allocution qu'il prononçait en la salle La Plateau, à l'occasion de la "Soirée de Varsovie".

Après avoir exprimé ses remerciements au Congrès et au comité central pour l'organisation de cet hommage à la ville de Varsovie, le consul général fit ressortir l'aspect militaire et politique de l'insurrection de la capitale polonaise.

"Du point de vue militaire, elle fut une maille logique dans la chaîne des opérations poursuivies par l'armée polonaise du pays, qui, sur les recommandations du gouvernement polonais à Londres, ont prêté main forte à l'armée rouge depuis le jour où celle-ci franchit la frontière polonaise.

"Quant à l'aspect politique de la question, il a été établi que des raisons cevoir de l'armée soviétique toute l'aide politiques empêchèrent Varsovie de re-à laquelle elle était en droit de s'attendre. Nous seulement les alliés de nos alliés refusèrent aux polonais l'utilisation de bases d'aviation sises sur le territoire de la Pologne, mais ils ont aussi couvert de boue les héroïques chefs de l'insurrection de Varsovie."

SAINT-ALBERT

Foyer des Vieillards

La Survivance eut l'obligeance d'annoncer pour cet après-midi, ce dont nous remercions chaudement son rédacteur, une séance récréative au profit du Foyer des Vieillards.

La soirée attira une nombreuse assistance. Mesdames Georges Gaulin et Willie Fraser et Mlle Mimi Belhumeur ont fort bien chanté. Un merci aux demoiselles Marie Wolniewicz et F. Van Tighen qui furent les accompagnatrices. Une bambinette, Germaine Gaulin, joua du violon; Mlles Géraldine Maheux et Dora Ladéroute jouèrent du piano. Nous avons goûté une pantomine et une farce par de jeunes écoliers. Les gagnants des objets raflés furent M. Louis A. Ouellet, le Rév. Père Jean Patoine, O.M.I., Mme Marie-Anne Lavoie. Des prix furent distribués pour des parties de whist et de bridge.

Des demoiselles servirent avec une parfaite courtoisie, pour clore une charmante soirée, un succulent goûter préparé par les Révérendes Soeurs du couvent.

Le succès de cette fête revient en grande partie à M. Joseph Côté. On a dit de lui en cette occasion qu'il "continue d'être ce qu'il a toujours été depuis longtemps un ouvrier de la bienveillance joyeuse. Il prend le bon côté pour être et rendre gai."

Un vieillard.

Saint-Albert, le 12 nov., 1944.

Le communisme est un véritable péril

Ottawa. — La menace de domination mondiale que présente le communisme athéiste est beaucoup plus sérieuse qu'on ne semble le croire, a affirmé à un ralliement d'action catholique en la salle St-Joseph d'Ottawa, Mgr Basil Markel, secrétaire anglais de la hiérarchie catholique au Canada.

"Les communistes ont dans notre pays une église à eux et un parti qui leur est propre, sans compter qu'ils exercent le contrôle sur certaines institutions d'enseignement", a déclaré Mgr Markle.

Selon lui, le seul espoir que l'on puisse entretenir de contrecarrer les ambitions sinistres des communistes athéistes au pays, c'est l'Eglise catholique. Il a souligné que la propagande communiste embrasse actuellement le Canada, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud et la Grande-Bretagne, utilisant pour mieux atteindre son but la presse et la radio. Ses organisateurs ont conclu un marché à l'effet que le retour à la paix en Europe serait suivi de cinq années de collaboration, période qui serait à son tour suivie de cinq ans d'activité publique. Il a exprimé la surprise de constater qu'il existe encore des chrétiens qui approuvent les tenants de la doctrine communiste.

La faim et le froid menacent les Pays-Bas

Londres. — Des représentants de la France, de la Belgique et de la Hollande, parlant de la souffrance qui règne dans leur pays, ont demandé aux Alliés de leur fournir des navires immédiatement pour apporter à leur peuple la nourriture et les vêtements nécessaires, avant l'hiver.

En parlant à une conférence de presse convoquée par l'Information américaine, le commandant Léon Boury, représentant du gouvernement français, a dit que 600,000 Français sans abri doivent être vêtus et nourris immédiatement.

"Il n'y a ni charbon ni gaz", a-t-il dit, "et on ne peut couper du bois parce que les forêts sont minées. La nourriture n'est qu'un souvenir. C'est un cas de vie ou de mort dans certaines régions."



Le lieutenant Louis Roy accompagnait le colonel Ralston, ancien ministre de la Défense, au moment ou celui-ci déposait une couronne de fleurs sur la tombe du soldat inconnu à Paris. Le lieutenant Roy est le fils de M. et Mme Léger Roy, 9742, 110e rue, Edmonton.

L'école rurale devrait aider l'enfant à mieux connaître et aimer son milieu

A la fin d'octobre, les institutrices et les instituteurs acadiens du comté de Gloucester, N.-B., tenaient leur journée pédagogique. Le conférencier invité était M. l'inspecteur Hubert, de Rimouski. Il parla du problème des écoles rurales. Nous reproduisons ici une bonne partie de sa conférence. Nos institutrices et instituteurs franco-albertains y trouveront, croyons-nous, matière à d'utiles réflextions.

Dans le Québec

Nos problèmes d'enseignement à la campagne ne sont pas les vôtres. Ils y ressemblent cependant par certains côtés: vie agricole et maritime. Chez nous, pas de problème de race, ni de langue, ni de religion. Les Anglo-protestants mènent leurs affaires scolaires à leur fantaisie. Ils enseignent ce qu'ils veulent dans leurs écoles, et ils préparent leurs maitres et maitresses, comme bon leur semble, dans leur propre école normale. Ils choisissent eux-mêmes les manuels scolaires qui conviennent à leur idéal. . . Ils sont parfaitement libres de prendre toutes les initiatives qu'ils jugent utiles au progrès de l'éducation protestante. Ils s'occupent de leurs affaires comme nous nous occupons des nôtres. Et ils s'en occupent avec une activité débordante. Cela crée une belle émulation et une parfaite harmonie entre les deux élément ethniques de la grande province. Voilà le fair-play canadien-français.

Félicitations aux Acadiens

C'est avec bonheur que j'adresse mes plus chaleureuses félicitations au corps enseignant acadien pour ses belles initiatives, pour son acharnement à travailler à son perfectionnement professionel au moyen de cercles pédagogiques, de cours d'été, d'associations et de congrès d'études, pour sa persévérance à parler la langue française, à créer une atmosphère française dans les écoles acadiennes, à faire aimer de plus en plus notre langue et à exalter la fierté française en terre d'Acadie.

Problèmes scolaires dans une région rurale

J'ai pensé vous intéresser en vous entretenant de nos problèmes scolaires dans une région totalement rurale, la vaste région de Rimouski qui comprend une population scolaire se chiffrant à 52,392. . . Cet immense territoire, aux proportions d'une province, est couvert de maisons d'écoles de toutes sortes.

Les deux problèmes qui se posent devant nous, à l'heure qu'il est, sont: la pénurie d'institutrices compétentes, et l'instruction des garçons. Résoudre ces deux questions c'est améliorer de 25 pour cent notre enseignement primaire rural, celui qui atteint la masse du peuple, celui qui élève le niveau de culture de chaque génération.

Formation des institutrices

Il est peut-être faux d'affirmer que la clef du problème c'est l'argent, mais l'expérience de tous les jours nous apprend qu'une augmentation de bien-être chez le peuple correspond à une inscription très élevée dans les couvents, les collèges et autres grandes écoles. Quand on a le moyen, on est fier de pousser les enfants aux études. . .

Le cas des enfants qui laissent l'école trop jeunes est une lourde hypothèque consentie à l'ignorance par une génération. . .

L'école est la maison du savoir. Dans son milieu rural, elle doit rayonner, elle doit exercer une influence civilisatrice.

Elle est la continuation de la famille. Aussi doit-elle être naturelle, vivante, active comme l'est la vie dans la famille. L'artificiel parait avoir trop de place à l'école rurale, si bien que l'enfant dépaysé, gêné, refrogné, cesse toute spontanéité, arrête son élan de curiosité, ne s'épanouit pas, parle peu de lui-même, répète mille choses qu'il ne comprend pas et travaille sur des leçons qui l'éloignent de son milieu sans aucune transition—sans aller du connu à l'inconnu comme il a fait avant de venir à l'école.

De là il résulte que l'institutrice des petites classes doit être une éducatrice formée de mains de maitres, familière avec les méthodes les plus modernes et les plus progressives, remplie d'initiatives et de savoir-faire, industrieuse et généreuse comme une mère de famille; sa classe sera pourvue d'un outillage approprié capable de concrétiser les leçons et de faire travailler les élèves. Cette partance, ce départ intelligent, éveillera les enfant et les lancera pleins d'ambition sur le chemin du savoir. Il arrive que beaucoup d'enfants n'ont pu profiter de l'éveil intellectuel que toute famille doit donner aux petits avant l'école.

Absurde donc est l'opinion de tant de gens—parmi lesquels des commissaires d'écoles—que pour enseigner aux petits on n'a pas besoin de diplôme. L'institutrice de l'école mixte doit posséder plus de savoir, plus de souplesse intellectuelle, plus de méthode, plus de psychologie et dépenser plus de dévouement que toute autre institutrice dans une école graduée. Elle doit maitriser avec une égale facilité l'enseignement avec le manuel dans les autres degrés. Elle doit avoir l'économie du programme et ne pas émietter son temps à l'excès, savoir grouper certaines divisions dans les leçons et pour les matières qui s'y prêtent bien; avoir le tour de distribuer le travail assis pendant qu'elle s'occupe d'un autre groupe; comprendre l'interprétation du programme et son adaptation au milieu; donner 80 pour cent de son temps aux trois matières de base: langue, religion et calcul; créer une atmosphère intellectuelle; maintenir une discipline sage qui tienne compte de la psychologie des garçons autant que de la psychologie des filles, etc. . .

N'en voilà-t-il pas assez pour prouver que c'est une erreur de réserver les meilleures institutrices pour les plus grandes écoles, et reléguer les moins bonnes, seules, au fond des campagnes; ce système maintient trop d'écoles pauvres en enseignement, pauvres en éducation, pauvres en outillage, pauvres en promotions et en progrès. De là tant de doubleurs, tant d'arriérés qui meurent en chemin, qui meurent de vieillesse avant d'avoir atteint le premier palier du savoir, la première unité d'instruction primaire: le certificat primaire du septième degré.

Le remède, il est tout trouvé: la compétence de l'institutrice, compétence reconnue, admise et rétribuée en conséquence; traitement pécuniaire et moral qui attire et garde l'institutrice dans son école plusieurs années de suite. Le changement annuel est nuisible au progrès des élèves; il empêche l'institutrice de comprendre le milieu où elle travaille et d'y exercer toute l'influence éducative dont elle est capable.

A l'heure qu'il est, ce remède est inapplicable, vu la rareté d'institutrices. Et cette pénurie provient plus de la mesquinerie des administrateurs que du manque de diplômes. . .

L'instruction des garçons

Le nombre des instituteurs pour écoles de garçons augmente aussi considérablement avec de meilleurs salaires. L'instituteur est un homme de carrière, un chef de file dans sa localité; il s'établit à la campagne pour y remplir une mission, y jouer un rôle de premier plan dans l'éducation du peuple—l'éducation des adolescents et l'éducation des adultes—les équipes d'études, les caisses populaires et les oeuvres de coopération. Il y a donc une formule nouvelle pour l'éducation des garçons; bâtiment moderne sur un terrain de deux ou trois acres de sol cultivable; maison pour l'instituteur et sa famille dans un coin; une école spacieuse avec son atelier; un matériel moderne d'enseignement, au centre du champ d'expérimentation de l'enseignement agricole, du laboratoire de sciences naturelles et rurales: jardin potager, arbres fruitiers, arbustes, fleurs, arbres d'ornement, gazon, jeux. . . etc. . . Autant de revenus supplémentaires pour la famille du maître d'école rural qui s'identifie avec son peuple comme un ferment dans une masse de pâte. . . C'est une oeuvre éminemment patriotique qui demande une vocation spéciale, et c'est une profession très honorable qui fait maintenant vivre son homme.

Nous voulons chez-nous au moins un maitre d'école dans chaque paroisse, avec une école moderne pour les garçons. L'aide pécuniaire du gouvernement aux commissions scolaires renversé maintenant les dernières objections des commissaires.

Les écoles normales de garçons vont être forcées d'avoir égard aux besoins des ruraux, de se pencher davantage sur la vie des champs et de préparer des maitres en conséquence, habiles à travailler avec leurs doigts autant qu'avec leur esprit, de véritables techniciens de l'enseignement rural.

Il faut dire qu'il y a maintenant un réveil chez les institutrices par l'équipe d'étude, par l'Association et la Fédération. Depuis qu'elles s'occupent de leurs affaires, elles ont amélioré leur sort de 200 pour cent. Au lieu de les traiter comme des enfants irresponsables, on les respecte et on les craint maintenant. Le salaire est de $600., comme minimum, avec une échelle raisonnable.

Comme l'église est le temple de la prière, l'école est la maison du savoir, le centre intellectuel, culturel qui doit rayonner dans son milieu. Pour éclairer, instruire, et éduquer elle doit être libre de toute entrave, être forte de la collaboration des parents et des maitres, être belle et confortable, être pourvue de tout le matériel voulu et avoir à sa tête des maitres et maitresses d'une compétence indiscutable. Vous du Nouveau-Brunswick, et nous du Québec, nous avons des problèmes différents à résoudre, mais nous en avons aussi de semblables qui réclament notre coopération, en particulier celui de la conservation et de l'enrichissement du plus bel héritage humain: la civilisation catholique et française, la plus riche au monde.

Rome. — Le procès des assassins du chefs socialiste italien, Giacomo Matteoti, dont la mort il y a 20 ans provoqua l'un des plus grands scandales politiques de l'histoire moderne, sera recommencé.

Dernière lettre du capitaine Keller

Paris. — Le capitaine Pierre Keller fut exécuté le 27 octobre 1941 par les nazis. Il avait facilité l'évasion de 1,652 français des camps d'internement, aidé de ses amis.

Avant de mourir, le capitaine Keller écrivit une lettre à sa famille dans laquelle il disait: "Je vais mourir aujourd'hui. C'est un grand jour pour un Français et surtout pour un Chrétien. Je me suis confessé et j'ai reçu ce matin la sainte communion. Je vous aime de toute la force de mon coeur. Soyons toujours unis. Je vous fais mes adieux ainsi qu'à mes amis. Je vous embrasse tendrement et vous presse sur mon coeur. Je demande pardon à Dieu, à vous et à mon prochain pour toutes mes fautes. Priez pour moi et pour ceux que j'aime; de mon côté je prie pour eux et pour vous. Je vous embrasse encore une dernière fois. Adieu."

Dans la vie civile, le capitaine Keller était notaire à Toul.